

# OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES SUR LES STUPÉFIANTS

## Résumé

Après une forte hausse en 2017, les stocks et la production d'opium ont diminué en 2018, confirmant ainsi la tendance générale à la baisse observée sur la période de 20 ans allant de 1999 à 2018, et indiquant de nouveau que cette substance est appelée à terme à disparaître du marché international des matières premières opiacées. Cela étant, l'utilisation et les importations d'opium ont augmenté en 2018.

D'une manière générale, l'utilisation de paille de pavot et de concentré de paille de pavot issus de la variété de paille de pavot riche en morphine a diminué en 2018 par rapport à 2017. En 2018, suivant une tendance commencée en 2017, la fabrication mondiale de morphine n'a pas dépassé 400 tonnes, alors que pendant la décennie précédente, elle a toujours été supérieure à ce volume. En 2018, elle s'est élevée à 388,2 tonnes, dont plus de 80% ont été transformés en d'autres stupéfiants ou en substances non visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972. Sur les 20% restants, environ 8% ont été utilisés principalement à des fins de soins palliatifs et le reste a servi à la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention.

Les écarts de consommation entre pays restent très marqués. En 2018, 79% de la population mondiale, principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ont consommé seulement 13% de la quantité totale de morphine utilisée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances, soit 1% des 388,2 tonnes fabriquées dans le monde. Même si ce chiffre représente une amélioration par rapport à 2014, année durant laquelle 80% de la population mondiale n'avaient consommé que 9,5% de la morphine utilisée à cette fin, la disparité des niveaux de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs reste préoccupante.

Si l'utilisation de paille de pavot riche en thébaïne a augmenté en 2018, l'utilisation de concentré de paille de pavot riche en thébaïne a baissé. La fabrication mondiale de thébaïne est restée élevée, s'établissant à 127,7 tonnes, mais bien inférieure au niveau record de 156 tonnes atteint en 2016. La demande de médicaments dérivés de cette substance pourrait avoir subi les effets des restrictions concernant les médicaments délivrés sur ordonnance imposées sur le principal marché, les États-Unis d'Amérique, face à l'abus dont ils ont fait l'objet et au nombre élevé de décès par surdose qu'ils ont causés. Néanmoins, les données ont continué d'indiquer une demande élevée.

Concernant les opioïdes semi-synthétiques, la fabrication mondiale d'oxycodone et d'hydrocodone a diminué en 2018, alors que celle des autres substances de ce type est restée relativement stable.

S'agissant des opioïdes synthétiques, la fabrication mondiale de fentanyl a continué de fluctuer et a nettement diminué, tombant à 1,9 tonne en 2018. Toutefois, la fabrication de tous les analogues du fentanyl (alfentanil, rémifentanil et sufentanil) a augmenté. Aucun rapport n'a fait état de fabrication de dextropropoxyphène en 2018. On a signalé de nouveau la fabrication de céto-bémidone, en 2018, après plusieurs années d'interruption. La fabrication de diphénoxylate s'est poursuivie en quantités bien moindres que par le passé. La fabrication de tilidine a encore diminué en 2018, tombant à 27 tonnes, niveau le plus bas jamais enregistré. La fabrication de péthidine et de trimépéridine a continué de varier, observant une hausse en 2018 après une baisse l'année précédente. La fabrication de méthadone est restée relativement stable en 2018.

L'utilisation licite de cannabis a considérablement augmenté depuis 2000. Auparavant, elle était limitée à la recherche scientifique et n'était déclarée que par les États-Unis. Depuis 2000, un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser le cannabis et des extraits de cannabis à des fins médicales et pas seulement pour la recherche. La production licite totale était de 1,4 tonne en 2000 ; en 2018, elle est montée à 289,5 tonnes. Dans la mesure où la culture licite du cannabis à des fins médicales et scientifiques s'est considérablement accrue ces dernières années et que le rendement et les procédés de fabrication ne sont pas normalisés, des précisions ont été demandées aux gouvernements au sujet de certaines données, dans un souci de cohérence.

Le Pérou est, depuis 2000, le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. En 2018, il en a exporté 127,8 tonnes. Les États-Unis en étaient le principal importateur, avec 148,3 tonnes de feuille de coca importées, soit près de 100% des importations mondiales.

L'autre grand producteur licite de feuille de coca, l'État plurinational de Bolivie, a représenté 92% de la production mondiale. Dans ce pays, la culture du cocaïer pour la mastication de la feuille de coca ainsi que la consommation et l'utilisation de celle-ci sous sa forme naturelle à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, sont autorisées, conformément à la réserve que l'État a formulée en 2013 lorsqu'il a adhéré de nouveau à la Convention de 1961 telle que modifiée.

La fabrication licite de cocaïne a continué de fluctuer, comme elle le fait depuis plus de 20 ans. En 2018, elle a diminué de plus de moitié par rapport à 2017. Cela étant, la consommation licite de cocaïne, restée stable pendant 20 ans, a quasiment doublé entre 2017 et 2018, s'élevant au niveau record de 394,1 kg.

1. Les présentes observations visent à faciliter l'utilisation des données figurant dans les tableaux des statistiques communiquées (voir p. 143 à 269 et annexes III et IV, p. 329 à 476) en ce qui concerne la production, la fabrication, la consommation<sup>1</sup>, l'utilisation<sup>2</sup>, les stocks et les échanges licites de matières premières opiacées, des principaux opioïdes, notamment des stupéfiants synthétiques placés sous contrôle international, ainsi que de cannabis, de feuille de coca et de cocaïne. Sauf indication contraire, ces observations portent sur l'évolution observée au cours de la période 1999-2018.

<sup>1</sup>Aux fins de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972, un stupéfiant est considéré comme « consommé » lorsqu'il a été fourni à une personne ou entreprise pour la distribution au détail, pour l'usage médical ou pour la recherche scientifique; le mot « consommation » s'entend conformément à cette définition (art. 1, par. 2).

<sup>2</sup>Conformément à l'article 20 de la Convention de 1961, les Parties adressent à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) des statistiques ayant trait à l'utilisation de stupéfiants pour la fabrication d'autres stupéfiants, de préparations inscrites au Tableau III de la Convention et de substances non visées par la Convention, et à l'utilisation de la paille de pavot pour la fabrication de stupéfiants.

2. Les tableaux des statistiques qui figurent dans la quatrième partie et les annexes IV et V du présent rapport contiennent les données communiquées par les gouvernements à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) conformément à l'article 20 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972. Les données statistiques les plus récentes visées par les observations sont celles de 2018. Le fait que certains gouvernements n'ont pas soumis de rapport, ou ont soumis des rapports incomplets ou imprécis, peut avoir une incidence sur l'exactitude de certaines des informations présentées dans le présent rapport<sup>3</sup>. Les conclusions et les recommandations les plus pertinentes que l'OICS a formulées en se fondant sur l'analyse des données statistiques figurent au chapitre II de son rapport annuel<sup>4</sup>.

<sup>3</sup>Des informations détaillées concernant la communication de rapports statistiques par les gouvernements figurent à l'annexe I de la présente publication.

<sup>4</sup>E/INCB/2019/1.

## Matières premières opiacées

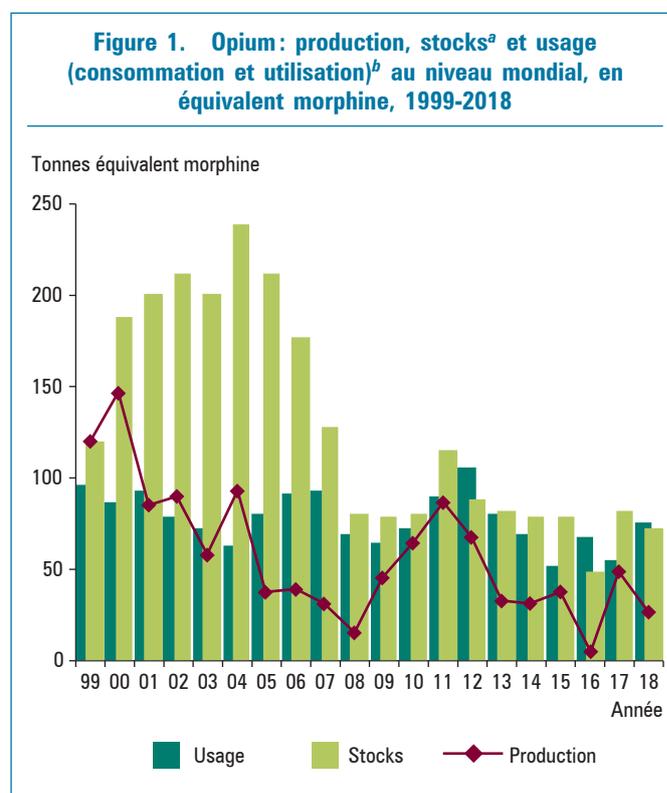
3. L'opium et la paille de pavot sont les matières premières obtenues à partir de la plante de pavot à opium (*Papaver somniferum*), dont sont extraits des alcaloïdes comme la morphine, la thébaïne, la codéine et l'oripavine. Le concentré de paille de pavot est un produit obtenu lors du processus d'extraction d'alcaloïdes de la paille de pavot. Il est soumis à contrôle au titre de la Convention de 1961. Des informations détaillées sur l'offre de matières premières opiacées et la demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques figurent dans la troisième partie de la présente publication.

### Opium

4. L'opium (aussi appelé « opium brut ») est le latex obtenu en pratiquant des incisions sur les capsules vertes de la plante de pavot. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, les chiffres concernant la production et les échanges d'opium se fondent sur une teneur en humidité de 10%. Le cas échéant, les données relatives à l'opium sont également exprimées en équivalent morphine<sup>5</sup> pour permettre la comparaison entre l'opium et la paille de pavot. La figure 1 présente la production, les stocks et l'usage (consommation et utilisation) licites de l'opium au cours de la période 1999-2018, exprimés en équivalent morphine.

<sup>5</sup>La quantité exprimée en équivalent morphine ou en équivalent thébaïne est calculée par l'OICS sur la base du rendement industriel en alcaloïde obtenu à partir de l'opium ou de la paille de pavot. Les alcaloïdes secondaires de l'opium ou de la paille de pavot qui sont convertibles en morphine ou en thébaïne ont également été pris en compte, et les quantités correspondantes ajustées au moyen des taux de conversion appropriés, chaque fois que l'OICS a été avisé de leur extraction en quantités significatives d'un point de vue commercial.

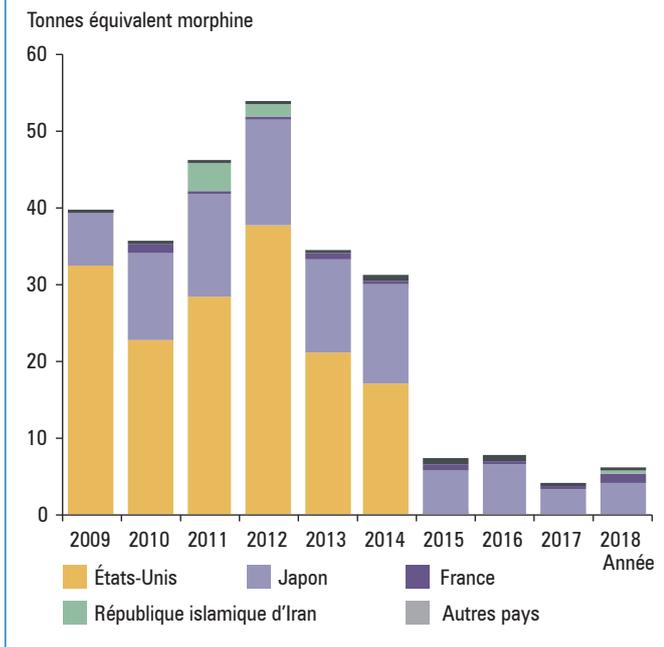
5. La production d'opium, qui était supérieure à 1 000 tonnes en 2000, suit depuis une tendance générale à la baisse. On a observé un rebond en 2011 : la production avait alors atteint 789,1 tonnes en poids brut (86,8 tonnes équivalent morphine), mais elle n'a ensuite cessé de baisser,



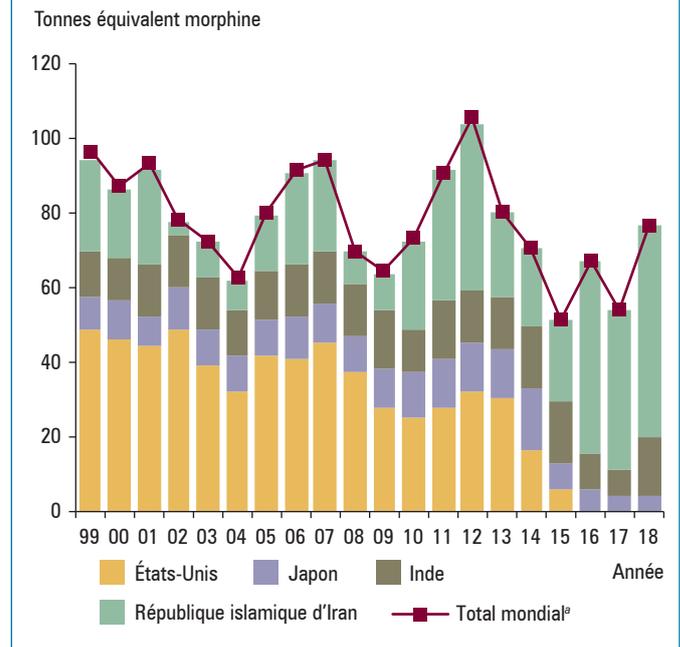
<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>b</sup>Y compris l'utilisation de l'opium saisi en Iran (République islamique d') et au Myanmar.

**Figure 2. Opium : importations en provenance de l'Inde, en équivalent morphine, 2009-2018**



**Figure 3. Opium : utilisation pour l'extraction d'alcoïdes, en équivalent morphine, 1999-2018**



Note : Les États-Unis ont utilisé près de 500 kg d'opium en 2018.

<sup>a</sup>Y compris l'utilisation de l'opium saisi en République islamique d'Iran et au Myanmar.

pour tomber à son niveau le plus bas en 20 ans, 42,3 tonnes (4,6 tonnes équivalent morphine), en 2016. La production a augmenté de nouveau en 2017, pour atteindre 439,3 tonnes (48,3 tonnes équivalent morphine), avant de diminuer encore, s'établissant à 232 tonnes (25,5 tonnes équivalent morphine) en 2018. Les importations d'opium ont légèrement augmenté, passant de leur niveau le plus bas en 20 ans, 37,3 tonnes (4,1 tonnes équivalent morphine), en 2017, à 53,5 tonnes (5,9 tonnes équivalent morphine) en 2018. Après 2012, le niveau des stocks d'opium a continué de fluctuer autour de 700 tonnes en moyenne (77 tonnes équivalent morphine), sauf en 2016 où les stocks sont tombés à leur niveau le plus bas en 20 ans, à savoir 444,5 tonnes (48,9 tonnes équivalent morphine). En 2018, le niveau des stocks d'opium s'est établi à 651,7 tonnes (71,7 tonnes équivalent morphine) (voir fig. 1).

6. En 2018, l'Inde a été le principal producteur d'opium brut (en plus d'en être le seul exportateur légal), avec 225,4 tonnes (24,8 tonnes équivalent morphine), soit 97,1 % de la production mondiale. Elle était suivie par la Chine (6,6 tonnes, soit 0,7 tonne équivalent morphine), où l'opium était la principale matière première servant à la fabrication d'alcoïdes jusqu'en 2000, avant d'être remplacé par la paille de pavot. Le Japon a également produit de petites quantités d'opium en 2018, destinées exclusivement à des fins scientifiques. En 2018, l'Inde a représenté 96% des exportations d'opium. Les 4% restants correspondent à des réexportations à partir de pays qui avaient importé de l'opium d'Inde.

7. Les importations d'opium en provenance d'Inde, qui avaient fluctué au cours de la période 2009-2014, ont sensiblement diminué en 2015 avant de se stabiliser, pour s'établir à 53,5 tonnes en 2018 (voir fig. 2). En 2018, le principal pays importateur d'opium a été le Japon (36 tonnes, soit 67,3 % du total des importations), suivi par la France (11,1 tonnes, soit 20,7%) et la République islamique d'Iran (5 tonnes, soit 9,3%). Les États-Unis, qui en étaient auparavant le principal importateur, ont déclaré n'avoir importé qu'une quantité négligeable d'opium en provenance d'Inde en 2018.

8. En 2018, comme les années précédentes, l'opium a été utilisé essentiellement pour l'extraction d'alcoïdes, une petite quantité seulement (22,9 tonnes, soit 2,5 tonnes équivalent morphine) ayant servi à fabriquer des préparations inscrites au Tableau III. Les quantités utilisées (y compris l'utilisation de l'opium saisi en République islamique d'Iran et au Myanmar) ont augmenté, passant de 491,5 tonnes (54,1 tonnes équivalent morphine) en 2017 à 692,7 tonnes (76,2 tonnes équivalent morphine) en 2018<sup>6</sup>. En 2018, les principaux pays qui ont déclaré avoir utilisé de l'opium pour l'extraction d'alcoïdes étaient la République islamique d'Iran (511,8 tonnes, soit 56,3 tonnes équivalent morphine), l'Inde (138,5 tonnes, soit 15,2 tonnes équivalent

<sup>6</sup>En République islamique d'Iran, de grandes quantités d'opium saisi sont, en plus de l'opium (produit licitement) importé d'Inde (pour les années 2004, 2006, 2007, 2011, 2012 et 2016 seulement), régulièrement utilisées à des fins licites (c'est-à-dire pour l'extraction d'alcoïdes). Le rendement de l'opium saisi est en général inférieur à celui de l'opium produit licitement.

morphine) et le Japon (41,6 tonnes, soit 4,6 tonnes équivalent morphine) (voir fig. 3). L'opium utilisé par la République islamique d'Iran provenait de saisies. En 2018, la République populaire démocratique de Corée a de nouveau déclaré une utilisation limitée de l'opium (0,4 tonne, soit 0,04 tonne équivalent morphine). Le tableau III qui figure à la quatrième partie de la présente publication donne des indications plus précises concernant l'utilisation de l'opium pour l'extraction des alcaloïdes et les alcaloïdes obtenus.

9. Bien qu'il serve essentiellement à l'extraction d'alcaloïdes, l'opium est également consommé dans certains pays sous forme de préparations, principalement pour le traitement de la diarrhée et de la toux. La plupart de ces préparations sont inscrites au Tableau III de la Convention de 1961<sup>7</sup>. La consommation totale d'opium à ces fins fluctue depuis 2001. En 2018, les quantités d'opium consommées et utilisées pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III se sont montées au total à 23,4 tonnes, dont 9 tonnes (presque 1 tonne équivalent morphine) en Chine, 6,8 tonnes (0,8 tonne équivalent morphine) en France et 6,7 tonnes (0,7 tonne équivalent morphine) en Inde.

10. Les stocks mondiaux d'opium ont atteint un niveau record en 2004 (2 176,2 tonnes, soit 239,3 tonnes équivalent morphine), puis ont commencé à diminuer (voir fig. 1), pour tomber à 651,7 tonnes (71,7 tonnes équivalent morphine) en 2018. L'Inde détient toujours les stocks les plus importants (529,7 tonnes, soit 58,3 tonnes équivalent morphine, ce qui représente 81,3 % du total mondial); viennent ensuite le Japon (102,9 tonnes, soit 11,3 tonnes équivalent morphine), la France (8,7 tonnes, soit presque 1,0 tonne équivalent morphine) et la Chine (8,5 tonnes, soit 0,9 tonne équivalent morphine)<sup>8</sup>. Les États-Unis, dont les stocks au cours d'un passé récent étaient plus importants, ont eu des stocks limités en 2018, à savoir 0,7 tonne (0,1 tonne équivalent morphine).

## Paille de pavot

11. La paille de pavot comprend toutes les parties de la plante de pavot à opium après fauchage, à l'exception des graines. La morphine est le principal alcaloïde tiré des variétés de pavot à opium cultivées dans la plupart des pays producteurs. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en thébaïne a commencé au cours de la seconde moitié des années 90. Dans la présente publication, la paille de pavot provenant de variétés de pavot à opium riches en morphine est appelée «paille de pavot (M)», celle issue de

<sup>7</sup>Les préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 sont exemptées de plusieurs mesures de contrôle normalement obligatoires pour les préparations contenant des stupéfiants, notamment de la déclaration concernant leur consommation et les échanges internationaux dont elles font l'objet.

<sup>8</sup>Des informations détaillées sur la fabrication, les stocks et la demande d'opium figurent dans la troisième partie du présent rapport.

variétés riches en thébaïne «paille de pavot (T)», celle issue de variétés riches en codéine «paille de pavot (C)», celle issue de variétés riches en oripavine «paille de pavot (O)» et celle issue de variétés riches en noscapine «paille de pavot (N)». Outre leur alcaloïde principal (morphine, thébaïne, codéine ou noscapine), certaines variétés contiennent d'autres alcaloïdes qu'il est possible d'extraire.

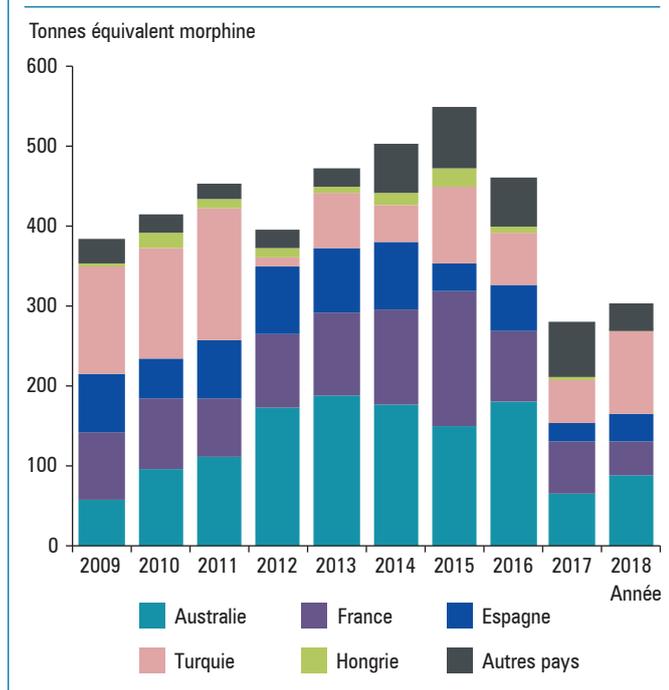
12. La concentration d'alcaloïdes dans la paille de pavot varie considérablement suivant les pays producteurs. Pour comparer les niveaux de production des différents pays, il faut donc utiliser un dénominateur commun: l'équivalent morphine ou thébaïne de la quantité de paille produite dans chaque pays. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en codéine a commencé en Australie en 2009 et en France en 2013.

## Paille de pavot provenant principalement<sup>9</sup> de pavot à opium riche en morphine

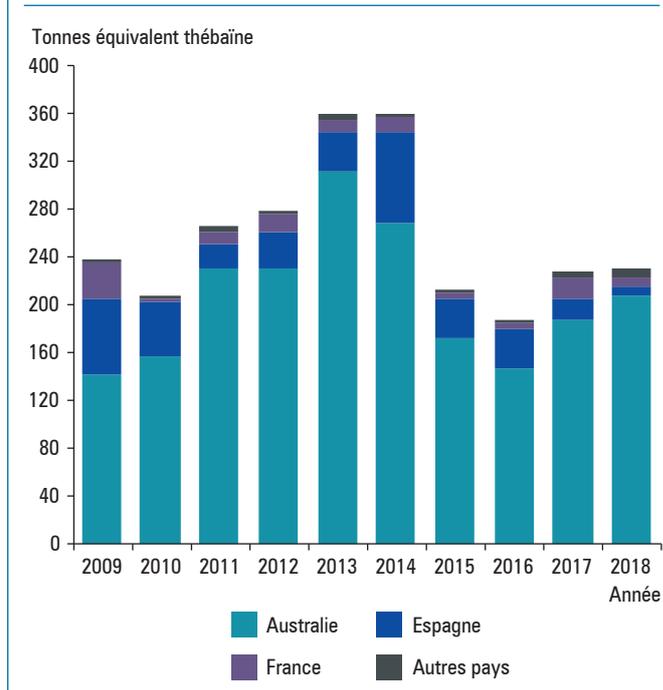
13. Bien que la communication de données statistiques relatives à la production de paille de pavot soit facultative, la plupart des pays qui cultivaient le pavot à opium pour en extraire des alcaloïdes ont fourni de telles informations pour 2018. La production mondiale de paille de pavot (M) exprimée en équivalent morphine s'est caractérisée par une tendance à la hausse pendant les deux décennies qui se sont achevées en 2018. Elle a fortement fluctué au fil des ans, principalement au gré des conditions météorologiques — instables — et de l'évolution de la demande dans les pays fabricants. Elle a atteint environ 430 tonnes équivalent morphine en 2003, est tombée à quelque 218 tonnes en 2008, mais a ensuite de nouveau sensiblement augmenté pour atteindre 549 tonnes en 2015, avant de retomber à 304 tonnes en 2018 (voir fig. 4). Pendant les deux décennies qui ont précédé 2018, les principaux pays producteurs de paille de pavot (M) étaient l'Australie, l'Espagne, la France et la Turquie. En 2018, la Turquie a été le premier pays producteur (102 tonnes équivalent morphine), suivie par l'Australie (88 tonnes), la France (42 tonnes), l'Espagne (37 tonnes) et la Hongrie (2 tonnes). Les autres producteurs de paille de pavot (M) se sont partagé en 2018 les 33 tonnes restantes de la production mondiale. La paille de pavot (C) a été prise en compte, à des fins comptables, dans le calcul des quantités en équivalent morphine. Ces quantités ont augmenté ces dernières années. Le tableau II qui figure à la quatrième partie du présent document renseigne sur les variations de la superficie des terres consacrées à la culture du pavot à opium, les quantités de paille de pavot (M) récoltées et les rendements obtenus dans les pays producteurs.

<sup>9</sup>Les quantités, exprimées en équivalent morphine, de morphine et de codéine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (T) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.

**Figure 4. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot : production dans les principaux pays producteurs, en équivalent morphine, 2009-2018**



**Figure 5. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot : production dans les principaux pays producteurs, en équivalent thébaïne, 2009-2018**



14. Les échanges internationaux de paille de pavot (M) comme matière première restent limités. En 2018, la Hongrie a été le principal exportateur de paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes, devant l'Australie, la Slovaquie et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (voir annexe IV, tableau 1).

15. En 2018, les principaux pays ayant utilisé de la paille de pavot (M) ont été la Turquie (17 253,0 tonnes en poids brut), l'Espagne (7 384,5 tonnes), la France (5 710,1 tonnes), l'Australie (3 452,3 tonnes), la Slovaquie (1 644,4 tonnes) et la Chine (1 361,7 tonnes). La Belgique et la Macédoine du Nord<sup>10</sup> ont utilisé moins de 1 000 tonnes chacune. Des précisions sur l'utilisation de la paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes et sur les rendements obtenus figurent au tableau IV.

### Paille de pavot provenant principalement<sup>11</sup> de pavot à opium riche en thébaïne

16. L'Australie et la France déclarent la production de paille de pavot (T) à l'OICS depuis 1999. L'Espagne en a

déclaré une production pour la première fois en 2004. La Chine et la Hongrie ont déclaré, ces dernières années, une production sporadique. Le tableau II donne des indications plus détaillées sur la production de paille de pavot (T).

17. La production de paille de pavot (T) dans les grands pays producteurs au cours de la période 2009-2018, exprimée en équivalent thébaïne, est présentée à la figure 5. La production mondiale a légèrement augmenté entre 2017 et 2018, passant de 229 à 230 tonnes équivalent thébaïne. En 2018, l'Australie est restée le premier pays producteur, avec 207 tonnes équivalent thébaïne, chiffre en augmentation par rapport aux 187 tonnes de 2017. Elle était suivie par l'Espagne et la France, qui ont produit, respectivement, 9 et 8 tonnes équivalent thébaïne.

18. Toute la paille de pavot (T) produite est utilisée dans les pays producteurs et fabricants pour l'extraction d'alcaloïdes. Les quantités utilisées, les alcaloïdes obtenus et les rendements correspondants sont présentés au tableau V.

### Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en codéine

19. L'Australie a déclaré la production de paille de pavot (C) à des fins commerciales pour la première fois en 2009, et la France en 2013. La culture de cette nouvelle variété visait expressément à répondre à la forte demande

<sup>10</sup>Depuis le 14 février 2019, "Macédoine du Nord (la)" est la forme courte utilisée à l'Organisation des Nations Unies à la place de "L'ex-République yougoslave de Macédoine".

<sup>11</sup>Les quantités, exprimées en équivalent thébaïne, de thébaïne et d'oripavine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (M) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.

mondiale de codéine. Sa production a augmenté régulièrement, passant de 415,3 tonnes (poids brut) en 2010 à 6 706,9 tonnes en 2015, avant de diminuer considérablement pour s'établir à 1 313,2 tonnes en 2016, puis d'augmenter de nouveau en 2017 et 2018, où elle a atteint 4 218,7 tonnes. L'Australie a été à l'origine de 54,1 % de la production mondiale de paille de pavot (C), et l'Espagne des 45,9 % restants. Concernant l'utilisation, l'Australie a représenté 87,2 % du total mondial, suivie par l'Espagne (12,8 %). Les stocks de paille de pavot (C) étaient exclusivement détenus par l'Espagne (55,1 tonnes), la France (35,3 tonnes) et l'Australie (9,6 tonnes).

### Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en noscapine

20. Ces dernières années, certains pays ont signalé une augmentation de la production de paille de pavot (N). La noscapine n'est pas placée sous contrôle international, mais cette variété de paille de pavot contient des opiacés qui le sont, et doit être surveillée conformément aux dispositions de la Convention de 1961. Or, en 2018, la France a été le seul pays à déclarer une production de paille de pavot (N), à hauteur de 1 172,1 tonnes (poids brut). Seules l'Australie et la Hongrie ont déclaré des stocks de paille de pavot (N): ces deux pays en totalisaient 692 tonnes (poids brut).

### Paille de pavot utilisée à des fins décoratives

21. Le pavot est cultivé à des fins culinaires et décoratives dans certains pays, essentiellement en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, en Pologne, en Tchéquie et en Ukraine.

### Concentré de paille de pavot

22. La plupart des pays qui extraient des alcaloïdes de la paille de pavot fabriquent d'abord un produit intermédiaire appelé «concentré de paille de pavot», alors que certains autres fabriquent directement la morphine ou la thébaïne à partir de la paille de pavot selon un procédé en continu pouvant faire entrer en jeu un certain nombre d'autres produits intermédiaires (pour plus de détails, voir les tableaux IV et V). Jusqu'à la seconde moitié des années 90, seul le concentré de paille de pavot ayant pour principal alcaloïde la morphine était fabriqué. Puis on a commencé à produire du concentré de paille de pavot contenant essentiellement de la thébaïne, de l'oripavine ou de la codéine. Le concentré de paille de pavot peut contenir un mélange d'alcaloïdes, et les procédés industriels permettent d'en extraire d'autres que le principal. Les différents

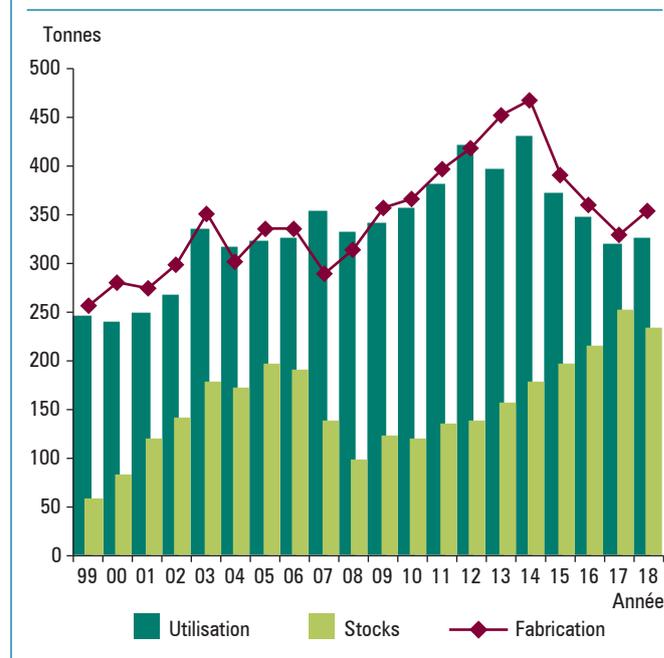
types de concentré de paille de pavot sont désignés en fonction du principal alcaloïde qu'ils contiennent<sup>12</sup>.

23. Étant donné que la teneur effective en alcaloïdes du concentré de paille de pavot peut varier considérablement, toutes les données concernant ce produit sont, pour faciliter les comparaisons et à des fins statistiques, exprimées en quantité d'alcaloïde anhydre contenue dans le concentré. Les quantités de morphine anhydre contenues dans le concentré de paille de pavot sont appelées AMA (CPP), celles de thébaïne anhydre ATA (CPP), celles d'oripavine anhydre AOA (CPP) et celles de codéine anhydre ACA (CPP). Tous les alcaloïdes contenus dans le concentré de paille de pavot sont examinés ci-dessous. Les données correspondent à une teneur de 100 % en alcaloïde anhydre.

### Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

24. L'AMA (CPP) reste l'alcaloïde contenu dans le concentré de paille de pavot le plus important et le plus couramment utilisé. La figure 6 donne un aperçu de l'évolution de sa fabrication, de ses stocks et de son utilisation pendant la période 1999-2018.

**Figure 6. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication, stocks<sup>a</sup> et utilisation au niveau mondial, 1999-2018**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>12</sup>À l'heure actuelle, les types de concentré de paille de pavot suivants font l'objet d'échanges commerciaux: a) concentré de paille de pavot ayant la morphine comme alcaloïde principal; b) concentré de paille de pavot ayant la thébaïne comme alcaloïde principal; c) concentré de paille de pavot ayant l'oripavine comme alcaloïde principal; et d) concentré de paille de pavot ayant la codéine comme alcaloïde principal.

25. La fabrication mondiale d'AMA (CPP) n'a cessé de croître entre 2007 et 2014, année où elle a atteint son niveau record (466,3 tonnes). La fabrication de cette substance a ensuite diminué progressivement pour s'établir à 327,9 tonnes en 2017. Toutefois, en 2018, elle a augmenté de nouveau, pour atteindre 351,6 tonnes. La figure 7 donne un aperçu de l'évolution de la fabrication d'AMA (CPP) dans les grands pays fabricants au cours de la période 1999-2018.

26. Avant 2017, l'Australie et la Turquie étaient les principaux fabricants d'AMA (CPP). Puis l'Espagne a signalé en avoir fabriqué la plus grande quantité en 2017, et de nouveau en 2018 (121,5 tonnes, soit 34,5 % de la fabrication mondiale); venaient ensuite la France (101,1 tonnes, soit 28,7%), la Turquie (56,6 tonnes, soit 16,1%), l'Australie (47,4 tonnes, soit 13,4%) et la Chine (18,2 tonnes, soit 5,1%).

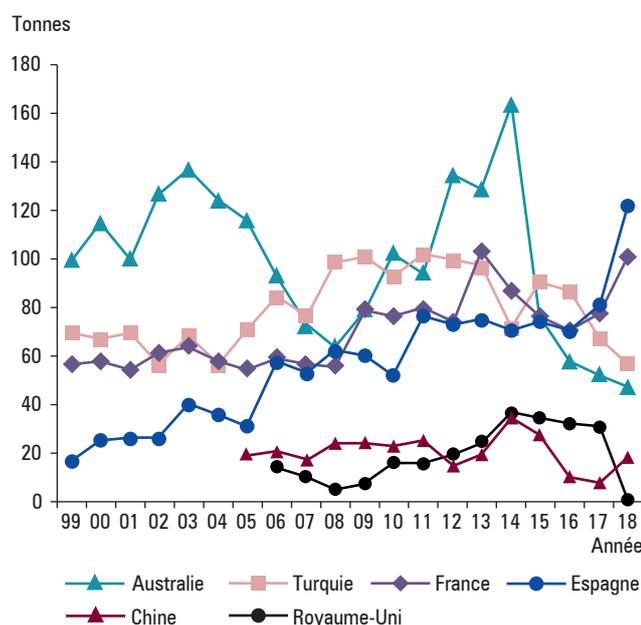
27. Après avoir atteint un niveau record de 239 tonnes en 2012, les exportations mondiales d'AMA (CPP) ont commencé à reculer, pour s'établir à 154,5 tonnes en 2018. Cette même année, l'Espagne en a été le plus gros exportateur (74,4 tonnes, soit 48,1%), devant l'Australie (34,8 tonnes, soit 22,5%), la Turquie (20,5 tonnes, soit 13,3%), la Belgique (15,9 tonnes, soit 10,3%) et la France (9 tonnes, soit 5,8%). Comme les années précédentes, les principaux importateurs d'AMA (CPP) étaient, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, la France et les États-Unis, qui ont totalisé à eux trois 69,7% des importations

mondiales en 2018. Les autres pays ayant importé de l'AMA (CPP) en 2018 étaient, par ordre décroissant, l'Australie, le Japon, la Norvège, l'Italie et la Macédoine du Nord. On trouvera des données détaillées sur les échanges internationaux d'AMA (CPP) dans les tableaux 1 et 2 de l'annexe IV.

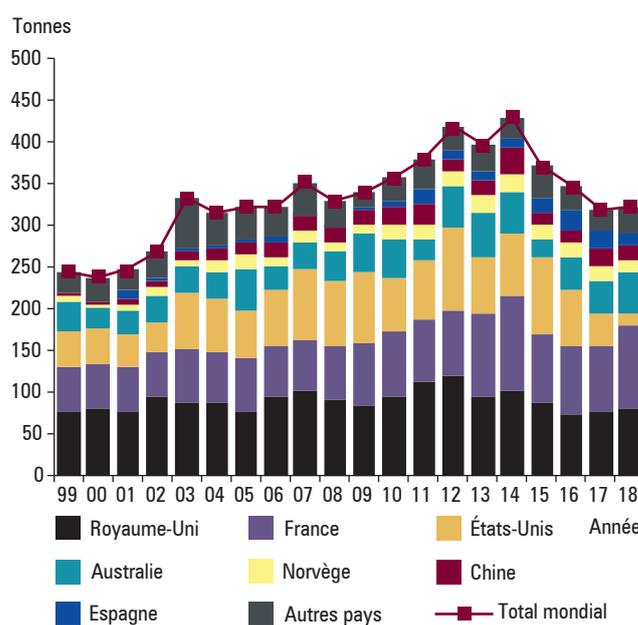
28. L'AMA (CPP) est un produit intermédiaire servant à fabriquer de la morphine. Elle est également utilisée dans des procédés de fabrication en continu de la codéine. L'utilisation d'AMA (CPP) s'est caractérisée par une tendance à la hausse jusqu'en 2014, puis a diminué (voir fig. 8). En 2018, les quantités utilisées à l'échelle mondiale se sont élevées à 322,8 tonnes, soit une baisse importante par rapport aux 428,8 tonnes de 2014. La France en représentait 99,7 tonnes, soit 30,9%; venaient ensuite le Royaume-Uni (80,8 tonnes, soit 25%) et l'Australie (47,3 tonnes, soit 14,6%).

29. Les stocks mondiaux d'AMA (CPP) n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 2017, où ils ont atteint 250,4 tonnes, avant de diminuer légèrement pour tomber à 232,3 tonnes en 2018 (voir fig. 9). La Turquie détenait 90,7 tonnes d'AMA (CPP), soit 39,1% des stocks mondiaux; elle était suivie par la Chine (34,1 tonnes, soit 14,7%), les États-Unis (29,1 tonnes, soit 12,5%), l'Espagne (28,7 tonnes, soit 12,4%), l'Australie (27,3 tonnes, soit 11,8%), le Royaume-Uni (12,6 tonnes, soit 5,4%) et le Japon (7,4 tonnes, soit 3,2%).

**Figure 7. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication dans les principaux pays fabricants, 1999-2018**



**Figure 8. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: quantités utilisées pour la fabrication d'opiacés, 1999-2018**



## Thébaïne anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

30. La figure 10 donne un aperçu de la fabrication, des stocks et de l'utilisation d'ATA (CPP) pour la période 2009-2018. La fabrication industrielle de ce produit, qui a commencé en 1998, a augmenté rapidement, avant de se stabiliser à 245 tonnes en 2012 et de chuter considérablement, pour atteindre 120,6 tonnes en 2018. Les seuls pays en ayant fabriqué en 2018 étaient l'Australie (107 tonnes, soit 88,7 % de la fabrication mondiale), la France (7,4 tonnes, soit 6,2 %) et l'Espagne (6,2 tonnes, soit 5,1 %). L'Australie en a aussi été le principal exportateur, avec 59,2 tonnes, soit 88,6 % des exportations mondiales. Le seul autre exportateur, l'Espagne, en a exporté 7,6 tonnes (11,4 %). Les États-Unis sont le plus gros importateur d'ATA (CPP) depuis de nombreuses années; en 2018, ils ont absorbé 99,4 % des importations mondiales.

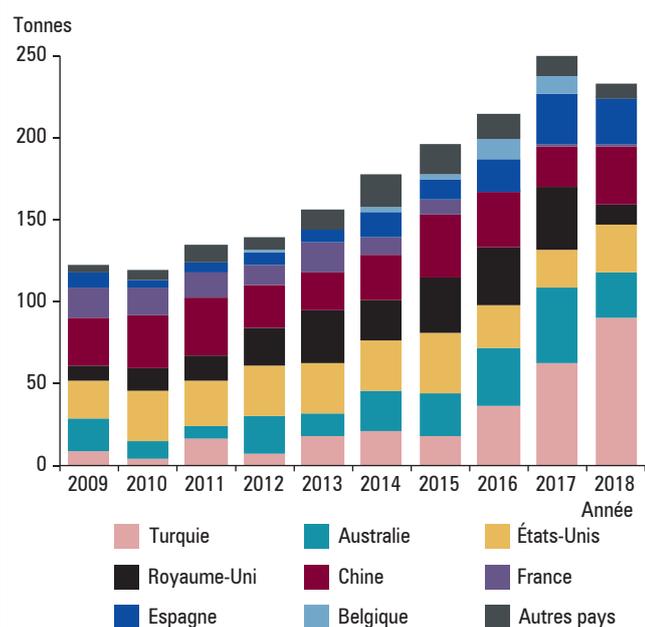
31. L'ATA (CPP) est un produit intermédiaire utilisé dans la fabrication de thébaïne. Son utilisation a fortement augmenté au niveau mondial entre 2001 et 2011, année où elle a atteint son niveau record (225,9 tonnes). Elle a ensuite régulièrement diminué, pour s'établir à 146 tonnes en 2018. Cette tendance reflète une baisse de la demande de thébaïne et des stupéfiants qui en sont tirés, comme l'oxycodone et l'hydrocodone, en particulier sur le marché

nord-américain (voir par. [66, 67, 70 et 71] plus bas). Malgré cette baisse, les États-Unis sont restés le principal utilisateur de thébaïne en 2018 (84,5 tonnes, soit 57,9 % du total mondial); venaient ensuite l'Australie (48 tonnes, soit 32,9 %), la France (13,1 tonnes, soit 9 %), la Hongrie (0,4 tonne, soit 0,3 %) et le Japon (0,1 tonne, soit 0,1 %). Les stocks mondiaux d'ATA (CPP) s'élevaient à 73,6 tonnes en 2018. Ils étaient principalement détenus par les États-Unis (60,1 tonnes, soit 81,6 %), la France (7,0 tonnes, soit 9,4 %), l'Australie (6,1 tonnes, soit 8,2 %) et l'Espagne (0,5 tonne, soit 0,6 %).

## Oripavine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

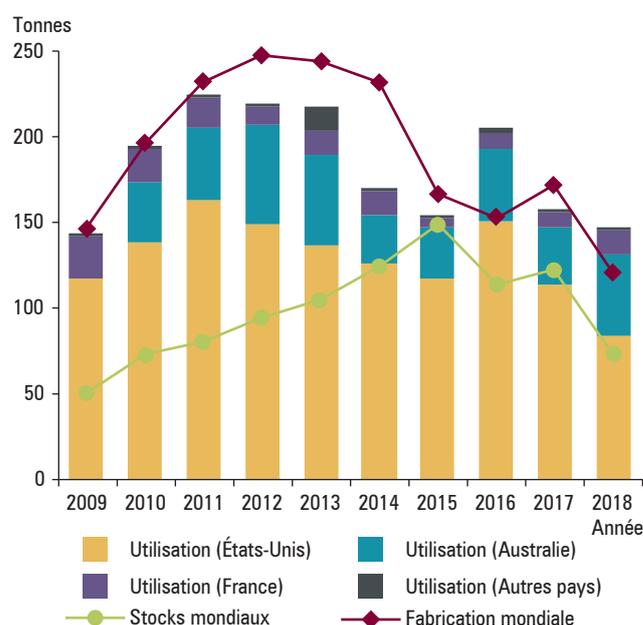
32. La fabrication d'AOA (CPP) en quantités présentant un intérêt commercial a démarré en 2001. L'Australie en a été le principal fabricant en 2018, avec 23,3 tonnes (99,2 % du total mondial). L'Espagne n'en a fabriqué que 0,2 tonne. En 2018, la quantité d'AOA (CPP) utilisée à l'échelle mondiale a atteint 28,0 tonnes. Les stocks mondiaux d'AOA (CPP) fluctuent depuis 2001, et sont tombés à 40 tonnes en 2018, année où ils étaient principalement détenus par l'Australie (74,7 %, soit 30 tonnes) et les États-Unis (24,9 %, soit 10 tonnes).

**Figure 9. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: stocks<sup>a</sup>, 2009-2018**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

**Figure 10. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication, utilisation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 2009-2018**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

## Codéine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

33. La fabrication d'ACA (CPP) a augmenté entre 2001 et 2015, année où elle a atteint le niveau record de 108,9 tonnes, soit près du double de la quantité fabriquée en 2014 (57,7 tonnes). Après avoir diminué en 2016, s'établissant à 56,1 tonnes, elle a augmenté de nouveau, pour atteindre 69,9 tonnes en 2018. L'ACA (CPP) est utilisée pour l'extraction de la codéine. Seules l'Australie (67 % du total mondial), l'Espagne (14,7 %), la France (14,3 %) et la Turquie (4 %) en ont fabriqué en 2018. L'utilisation mondiale d'ACA (CPP) a régulièrement augmenté jusqu'en 2015, où les quantités utilisées se sont élevées à 79,2 tonnes.

Elles sont ensuite tombées à 35,8 tonnes en 2018. Les États-Unis ont été le plus gros utilisateur de cette substance (61,0 % des quantités utilisées à l'échelle mondiale, soit 21,4 tonnes), suivis de la France (27,6 %, soit 20,9 tonnes) et de la Norvège (9,0 %, soit 3,2 tonnes). Les autres pays n'en ont utilisé qu'en très faibles quantités. En 2018, les stocks mondiaux d'ACA (CPP) ont augmenté pour atteindre le niveau le plus élevé jamais enregistré (68,6 tonnes). Ils étaient détenus par le Royaume-Uni (28,6 tonnes, soit 41,6 % des quantités utilisées à l'échelle mondiale), les États-Unis (17,4 tonnes, soit 25,3 %), l'Australie (14 tonnes, soit 20,4 %), la Turquie (5,2 tonnes, soit 7,6 %) et l'Espagne (3,2 tonnes, soit 4,7 %). Les autres pays n'en détenaient que de faibles quantités.

## Opiacés et opioïdes

34. Le terme « opiacés » est habituellement utilisé pour désigner les substances dérivées de l'opium et leurs dérivés chimiquement apparentés, tels que les alcaloïdes semi-synthétiques, tandis que le terme « opioïdes » est plus général et désigne les drogues tant naturelles que synthétiques ayant des propriétés analogues à celles de la morphine, bien que leur structure chimique puisse différer<sup>13</sup>.

peuvent être transformées en opioïdes pouvant faire l'objet d'un tel usage. La noscapine, la papavérine et la narcéine ne sont pas placées sous contrôle international. La morphine est le prototype des opiacés naturels et de nombreux opioïdes, et elle sert de référence aux fins de comparaison en raison de son fort pouvoir analgésique.

35. Les opioïdes sont essentiellement utilisés pour leurs propriétés analgésiques dans le traitement de la douleur forte (fentanyl, hydromorphone, méthadone, morphine et péthidine), de la douleur modérée à forte (buprénorphine<sup>14</sup> et oxycodone) et de la douleur légère à modérée (codéine, dihydrocodéine et dextropropoxyphène), mais aussi pour induire ou renforcer l'anesthésie (fentanyl et ses analogues comme l'alfentanil et le rémifentanyl). Ils sont aussi utilisés comme antitussifs (codéine, dihydrocodéine et, dans une moindre mesure, pholcodine et éthylmorphine), ainsi que dans le traitement des troubles gastro-intestinaux, en particulier la diarrhée (codéine et diphénoxylate), et de la dépendance aux opioïdes (buprénorphine et méthadone).

### Morphine

37. Sur 20 ans, de 1999 à 2018, la fabrication<sup>15</sup> de morphine a augmenté considérablement par rapport aux 319,7 tonnes du début de la période. Après une stabilisation autour de 450,0 tonnes entre 2011 et 2014, elle est tombée à 419,6 tonnes en 2015 et est restée à peu près au même niveau (422,0 tonnes) en 2016, avant de diminuer en 2017 (340,0 tonnes), puis d'augmenter légèrement (388,2 tonnes) en 2018 (voir fig. 11). En 2018, 85 % de la morphine fabriquée dans le monde a été transformée en d'autres stupéfiants ou en des substances non visées par la Convention de 1961 (voir par. [45 et 46] ci-dessous). Le reste a été utilisé à des fins médicales (pour la consommation directe ou pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III), principalement dans le cadre des soins palliatifs.

## Alcaloïdes naturels

36. La morphine, la codéine, la thébaïne, la noscapine, l'oripavine, la papavérine et la narcéine sont des alcaloïdes contenus dans l'opium ou la paille de pavot. La morphine et la codéine sont placées sous contrôle international parce qu'elles sont susceptibles de faire l'objet d'un usage abusif, alors que la thébaïne et l'oripavine le sont parce qu'elles

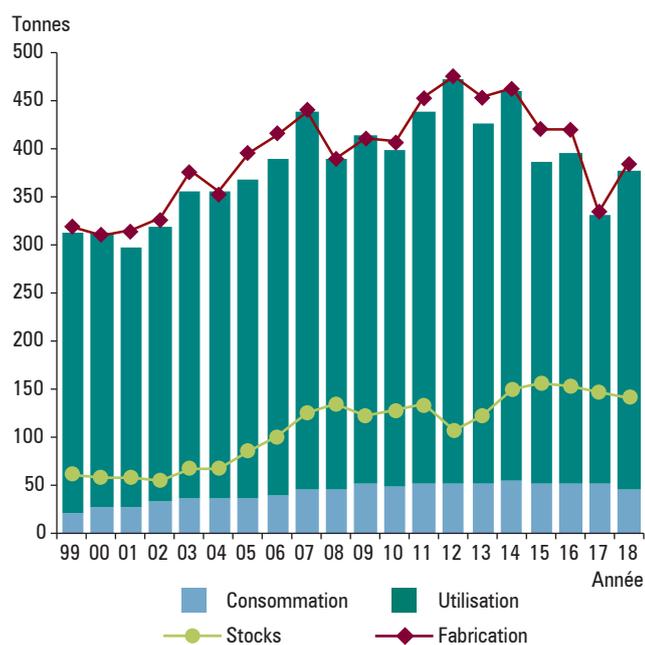
38. En 2018, la France était le premier fabricant de morphine (86,4 tonnes, soit 22,3 % de la production mondiale); elle était suivie par le Royaume-Uni (83,7 tonnes, soit 21,6 %), l'Australie (50,5 tonnes, soit 13 %), la République islamique d'Iran (38,5 tonnes, soit 9,9 %), la Norvège

<sup>13</sup>D'un point de vue clinique, les opioïdes peuvent être classés en fonction de leurs effets par rapport à ceux de la morphine: affinité (agoniste), opposition (antagoniste) ou effets mixtes (agoniste et antagoniste) sur les mêmes sites récepteurs (dénommés «récepteurs opioïdes») du système nerveux central et périphérique.

<sup>14</sup>La buprénorphine est placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971. Les observations relatives à ses mouvements licites figurent au paragraphe [99] ci-après.

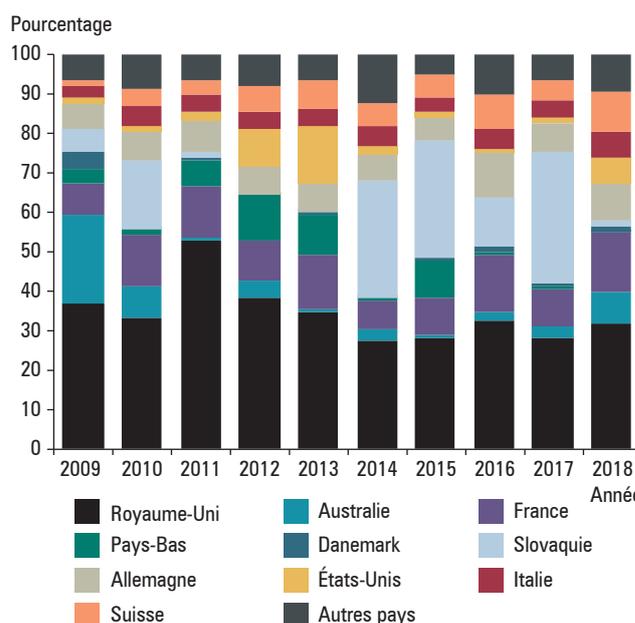
<sup>15</sup>En Australie, en Chine, en Italie, en Norvège, au Royaume-Uni et en Turquie, le concentré de paille de pavot est soumis à des procédés industriels en continu qui permettent de fabriquer d'autres stupéfiants sans qu'il faille au préalable isoler la morphine. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, l'OICS a calculé la quantité théorique de morphine entrant dans ces procédés et l'a incluse, dans la présente publication, dans les statistiques sur la fabrication et l'utilisation de morphine au niveau mondial.

**Figure 11. Morphine : fabrication, stocks<sup>a</sup>, consommation et utilisation au niveau mondial, 1999-2018**

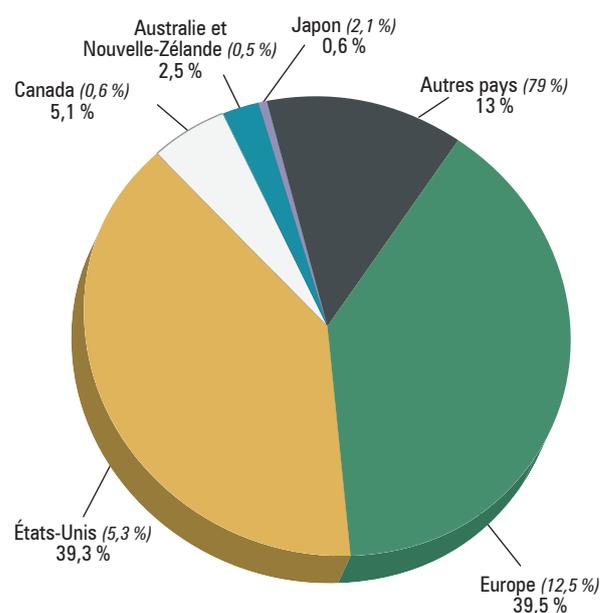


<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

**Figure 12. Morphine : part des exportations mondiales, par pays, 2009-2018**



**Figure 13. Morphine : répartition de la consommation, 2018**



Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages de la population totale de tous les pays ayant communiqué des données sur la consommation de morphine.

(21,1 tonnes, soit 5,4%), la Chine (18,2 tonnes, soit 4,7%), les États-Unis (17,7 tonnes, soit 4,6%), le Japon (16,4 tonnes, soit 4,2%) l'Espagne (13,1 tonnes, soit 3,4%) et l'Inde (12,0 tonnes, soit 3,1%). Ensemble, ces 10 pays ont assuré 92,2% de la fabrication mondiale de morphine.

39. Entre 2009 et 2018, les exportations de morphine ont atteint leur niveau le plus élevé, avec 35,4 tonnes en 2015. Ces exportations sont tombées à 23,4 tonnes en 2016, avant de remonter à 28,1 tonnes en 2017, puis de diminuer de nouveau, pour s'établir à 24,7 tonnes en 2018. Cette année-là, les principaux pays exportateurs ont été le Royaume-Uni (31,6% du total mondial), la France (15,4%), la Suisse (9,8%), l'Allemagne (9,4%), l'Australie (7,9%), l'Italie (6,9%) et les États-Unis (6,6%). Les autres pays ont représenté moins de 2% des exportations totales de morphine (voir fig. 12). Les principaux pays importateurs en 2018 ont été le Royaume-Uni (5,0 tonnes, soit 19,6%), l'Allemagne (4,5 tonnes, soit 17,6%), l'Autriche (2,5 tonnes, soit 9,9%), la Hongrie (2,1 tonnes, soit 8,3%), le Canada (1,7 tonne, soit 6,8%), l'Australie (1,6 tonne, soit 6,1%) et la Suisse (1,3 tonne, soit 5,2%). D'autres pays ont importé moins de 1 tonne de morphine. On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de morphine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

40. En 1999, la morphine utilisée pour la consommation directe représentait 6,4% de la fabrication mondiale; 20 ans plus tard, en 2018, elle en représentait 11,4%. Malgré cette augmentation, de nombreux pays continuent de déclarer avoir du mal à se procurer des médicaments à base de morphine.

41. S'agissant de la consommation, les écarts entre les pays restaient très importants (voir fig. 13 et tableau XIV de la quatrième partie) et étaient dus à divers facteurs, liés notamment à l'économie, aux connaissances et à la réglementation, qui influent sur l'utilisation de la morphine pour la prise en charge de la douleur. Bien que la plupart des pays et territoires aient déclaré une consommation de morphine en 2018, de nombreuses personnes n'y avaient toujours qu'un accès limité.

42. Sur 20 ans, de 1999 à 2018, seuls 8,7 % en moyenne de la quantité totale de morphine utilisée dans le monde l'ont été directement pour les soins palliatifs. Une quantité plus faible (2,1 % en moyenne) a été utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III contenant de la morphine. La majeure partie (84,4 % en moyenne) a été transformée en d'autres stupéfiants (principalement en codéine) ou en substances non visées par la Convention de 1961. On trouvera des précisions sur l'utilisation de la morphine dans la quatrième partie, au tableau VI.

43. En 2018, 79 % de la population mondiale, principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ont consommé seulement 13 % de la quantité totale de morphine utilisée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances. Bien que la situation se soit améliorée ces 20 dernières années, les écarts en matière de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs restent préoccupants, surtout en ce qui concerne l'accès à des analgésiques opioïdes abordables comme la morphine et leur disponibilité. Les 87 % restants, hors préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, ont une fois encore été consommés par un petit nombre de pays situés principalement en Europe et en Amérique du Nord. En 2018, les pays européens dans leur ensemble et les États-Unis ont été les principaux consommateurs de morphine (39,5 % et 39,3 %, respectivement); venaient ensuite le Canada (5,1 %), l'Australie et la Nouvelle-Zélande (2,5 %) et le Japon (0,6 %).

44. Dans certains pays, la morphine est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2018, les pays ayant déclaré en avoir utilisé des quantités importantes à cette fin étaient la Chine (7,3 tonnes, soit 56,3 % du total mondial), le Royaume-Uni (4,5 tonnes, soit 34,7 %) et l'Italie (1,2 tonne, soit 9 %).

45. La morphine est utilisée en majeure partie pour être transformée en d'autres opiacés, comme la codéine, l'éthylmorphine et la pholcodine (voir tableau VI), mais il est important de noter que la codéine est de plus en plus souvent tirée directement du pavot à opium riche en codéine. Après avoir oscillé autour de 200 tonnes par an jusqu'au début des années 90, la quantité de morphine servant à fabriquer d'autres opiacés a régulièrement augmenté jusqu'à 2012, mais a ensuite baissé, pour s'établir à 330,1 tonnes en 2018. La morphine sert également à fabriquer des substances non visées par la Convention de 1961, comme la noroxymorphone et l'apomorphine. La quantité de morphine utilisée à cette fin a beaucoup fluctué au cours de la période 1999-2018, pour s'établir à 2,1 tonnes en 2018. Ce type d'usage était principalement concentré en France et au Royaume-Uni.

46. Les stocks mondiaux de morphine s'élevaient à 141,2 tonnes en 2018, soit une légère diminution par rapport à 2017 (148,4 tonnes). Les stocks les plus importants

étaient détenus par la France (47,8 tonnes, soit 33,9 % des stocks mondiaux), suivie par les États-Unis (36,9 tonnes, soit 26,1 %), le Japon (12,7 tonnes, soit 9,0 %), le Royaume-Uni (10,7 tonnes, 7,6 %), la Hongrie (8,0 tonnes, soit 5,7 %), la Slovaquie (5,9 tonnes, soit 4,2 %) et la Suisse (4,8 tonnes, soit 3,4 %). D'autres pays détenaient des quantités qui, dans chacun des cas, représentaient moins de 2 % des stocks mondiaux.

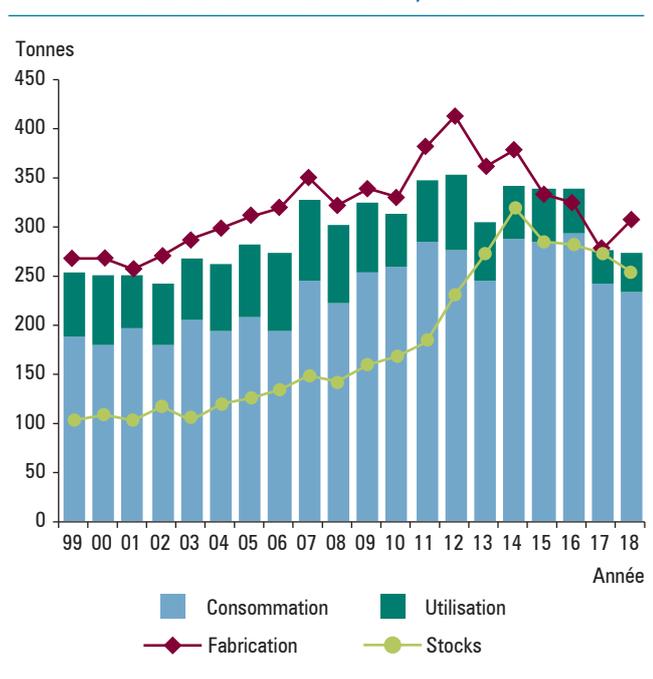
## Codéine

47. Bien que la codéine soit un alcaloïde naturel du pavot à opium, elle est actuellement obtenue pour l'essentiel à partir de la morphine selon un procédé semi-synthétique. Comme indiqué ci-dessus, la culture de la variété de pavot à opium riche en codéine a augmenté, tout comme la fabrication d'ACA (CPP), dont est extraite la codéine. Celle-ci est utilisée principalement pour fabriquer des préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 et, dans une moindre mesure, d'autres stupéfiants (dihydrocodéine et hydrocodone notamment). L'évolution de la fabrication, de la consommation, de l'utilisation et des stocks de codéine dans le monde au cours de la période 1999-2018 est présentée à la figure 14.

48. La fabrication mondiale de codéine a augmenté entre 1999 et 2012, année où elle a atteint un niveau record de 411,9 tonnes. Après 2012, elle a diminué, pour s'établir à 308,2 tonnes en 2018. Les principaux pays fabricants de codéine cette année-là étaient le Royaume-Uni (68,3 tonnes, soit 22,2 % du total mondial), la France (60,0 tonnes, soit 19,5 %), l'Australie (40,7 tonnes, soit 13,2 %), la République islamique d'Iran (22,2 tonnes, soit 7,2 %) et les États-Unis (21,9 tonnes, soit 7,1 %). Des quantités moindres, mais néanmoins considérables, ont été fabriquées dans les pays suivants, par ordre décroissant: Norvège, Japon, Inde, Espagne, Afrique du Sud, Turquie, Chine, Slovaquie, Italie, Hongrie, Macédoine du Nord (la), Danemark, Croatie, Argentine et Allemagne (voir fig. 15). Ces dernières années, plusieurs organisations nationales et régionales et organismes de réglementation ont émis des avertissements sur l'usage de la codéine et sur ses effets nocifs chez l'enfant. Ces mises en garde pourraient expliquer en partie la diminution de la fabrication. Un certain nombre de pays (comme le Bangladesh, les États-Unis, l'Inde, le Japon et le Nigéria) et de territoires [Hong Kong (Chine)], par exemple) ont en outre signalé une augmentation de l'utilisation abusive de préparations inscrites au Tableau III contenant de la codéine.

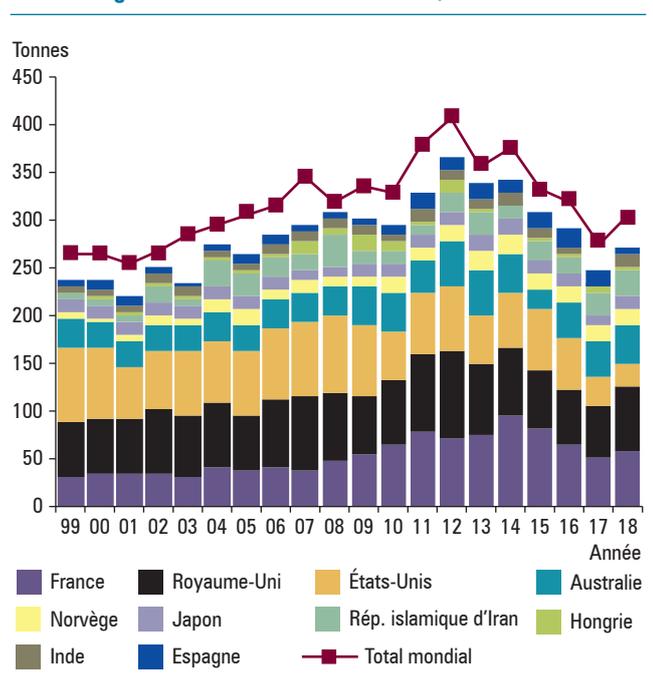
49. Après 2014, les stocks mondiaux de codéine ont diminué, pour s'établir à 253,9 tonnes en 2018. Les pays détenant de grandes quantités de codéine étaient le Royaume-Uni (42,5 tonnes, soit 16,7 % des stocks mondiaux), la France (40,5 tonnes, soit 16,0 %), les

**Figure 14. Codéine : fabrication, stocks<sup>a</sup>, consommation et utilisation au niveau mondial, 1999-2018**

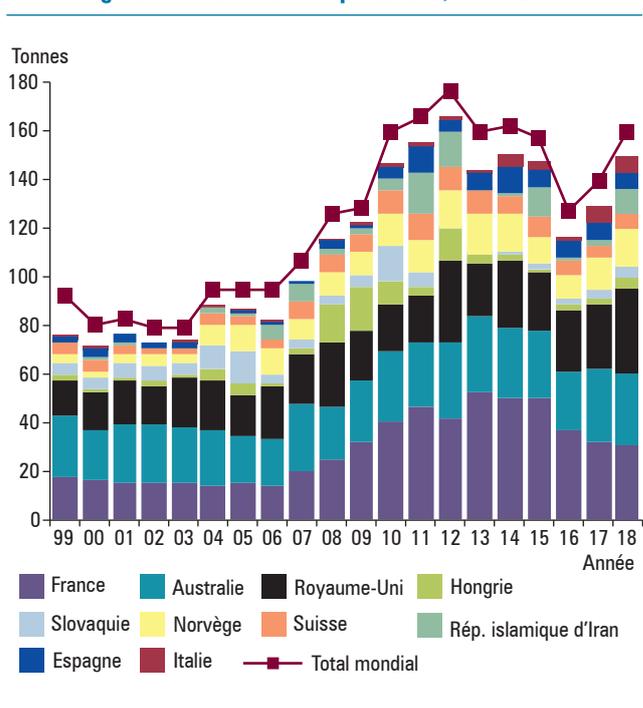


<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

**Figure 15. Codéine : fabrication, 1999-2018**



**Figure 16. Codéine : exportations, 1999-2018**



50. En 2018, les exportations mondiales de codéine ont atteint 158,8 tonnes, contre 139,2 tonnes en 2017, atteignant presque le pic de 176,5 tonnes enregistré en 2012 (voir fig. 16), et le Royaume-Uni est devenu, pour la première fois, le principal pays exportateur de cette substance (35,2 tonnes, soit 22,2% des exportations mondiales). Venaient ensuite la France (30,5 tonnes, soit 19,2%), l'Australie (29,5 tonnes, soit 18,6%), la Norvège (15,8 tonnes, soit 9,9%), la République islamique d'Iran (10,4 tonnes, soit 6,6%), l'Espagne (6,6 tonnes, soit 4,2%), l'Italie (6,6 tonnes, soit 4,1%), la Suisse (5,9 tonnes, soit 3,7%), la Slovaquie (4,4 tonnes, soit 2,8%) et la Hongrie (3,9 tonnes, soit 2,5%). Plusieurs autres pays représentaient chacun moins de 2% de toutes les exportations déclarées de codéine.

51. Les 10 principaux pays importateurs de codéine en 2018 étaient l'Inde (35,9 tonnes), l'Allemagne (19,1 tonnes), le Canada (11,7 tonnes), le Royaume-Uni (9,5 tonnes), le Brésil (9,2 tonnes), l'Italie (8,8 tonnes), la Hongrie (7,0 tonnes), le Viet Nam (6,7 tonnes), la Suisse (4,9 tonnes) et Oman (4,4 tonnes). On trouvera des données détaillées sur le commerce international de codéine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

52. En 2018, la codéine utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III a représenté 98,5% de la consommation totale<sup>16</sup>. L'utilisation de codéine à

<sup>16</sup>Pour l'OICS, l'expression « consommation totale » englobe la quantité totale d'une drogue qui est directement consommée et la quantité qui est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961.

États-Unis (29,7 tonnes, soit 11,7%), l'Inde (28,8 tonnes, soit 11,4%), l'Australie (22,2 tonnes, soit 8,8%), l'Espagne (14,9 tonnes, soit 5,9%), le Canada (10,1 tonnes, soit 4,0%) et le Japon (7,8 tonnes, soit 3,1%). Quatre autres pays (par ordre décroissant, la Slovaquie, la Hongrie, l'Afrique du Sud et l'Allemagne) détenaient chacun des quantités représentant au moins 2% de tous les stocks déclarés.

cette fin a augmenté, passant de 172,2 tonnes en 1999 à 224,3 tonnes en 2018 (voir fig. 14). Les pays qui signalent l'utilisation de codéine pour la fabrication de ces préparations ne sont pas nécessairement ceux dans lesquels celles-ci sont consommées. La figure 17 répertorie les pays qui fabriquent ces préparations en grandes quantités pour ensuite les exporter.

53. En 2018, la consommation totale de codéine (y compris les préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961) s'est élevée à 227,6 tonnes (voir fig. 14). Selon les données communiquées pour 2018, la codéine était consommée principalement en Inde (46,1 tonnes, soit 20,2 % de la consommation totale), en République islamique d'Iran (22,2 tonnes, soit 9,8 %), en France (20,6 tonnes, soit 9,1 %), aux États-Unis (20,1 tonnes, soit 8,8 %), en Allemagne (15 tonnes, soit 6,6 %), au Royaume-Uni (12,4 tonnes, soit 5,5 %) et au Canada (11,1 tonnes, soit 4,9 %). La consommation de codéine se situait entre 2 et 10 tonnes dans les pays suivants, par ordre décroissant: Espagne, Chine, Viet Nam, Hongrie, Australie, Norvège, Afrique du Sud, Irlande, Turquie, Ukraine, Algérie, Italie, Maroc, Colombie et Hong Kong (Chine).

54. Les quantités de codéine utilisées pour fabriquer d'autres stupéfiants, principalement de la dihydrocodéine et de l'hydrocodone, ont augmenté régulièrement, pour atteindre le chiffre record de 81,8 tonnes en 2007. Par la suite, cette utilisation a progressivement diminué pour s'établir à 40,0 tonnes en 2018. En 2018, le Japon a déclaré

à cet égard une utilisation de 12,2 tonnes, soit 30,4 % du total mondial, devant le Royaume-Uni (12,0 tonnes, soit 29,9 %), l'Italie (7,6 tonnes, soit 19,0 %), les États-Unis (4,6 tonnes, soit 11,6 %) et la Hongrie (1,5 tonne, soit 3,7 %).

## Thébaïne

55. Jusque dans les années 90, la thébaïne était essentiellement fabriquée à partir de l'opium; depuis 1999, elle est surtout obtenue à partir de la paille de pavot. Elle peut également être fabriquée par transformation de l'oripavine ou d'opioïdes semi-synthétiques comme l'hydrocodone. La thébaïne elle-même n'est pas utilisée à des fins thérapeutiques, mais elle constitue une matière de base importante pour la fabrication d'un certain nombre d'opioïdes, principalement la codéine, la dihydrocodéine, l'étorphine, l'hydrocodone, l'oxycodone, l'oxymorphone (tous placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1961) et la buprénorphine (placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971), ainsi que de substances qui ne sont soumises à aucun contrôle international, dont des dérivés comme la naloxone, la naltréxone, la nalorphine et la nalbuphine.

56. À l'échelle mondiale, la fabrication de thébaïne a fortement augmenté depuis la fin des années 90, à la suite de l'accroissement de la demande d'oxycodone et d'autres stupéfiants et substances dérivés. En 2018, après quelques années marquées par des fluctuations, la fabrication mondiale s'est établie à 127,7 tonnes, un niveau toujours élevé, quoique sensiblement inférieur au record de 156,0 tonnes atteint en 2016 (voir fig. 18). La demande de médicaments dérivés de cette substance, qui avait diminué au cours des années précédentes, semble avoir repris en 2018, malgré les restrictions concernant les médicaments délivrés sur ordonnance récemment imposées sur le principal marché (les États-Unis), face à l'abus dont ils ont fait l'objet et au nombre élevé de décès par surdose qu'ils ont causés. Cette année-là, le principal fabricant de thébaïne est resté les États-Unis (50,6 tonnes, soit 39,6 % de la fabrication mondiale). Venaient ensuite l'Australie (46,2 tonnes, soit 36,2 %), l'Espagne (24,5 tonnes, soit 19,1 %) et la France (4,6 tonnes, soit 3,6 %). La Chine, l'Inde et le Japon en ont fabriqué en plus faibles quantités. Après être tombées à 64,1 tonnes en 2016, les exportations ont augmenté, pour s'établir à 76,1 tonnes en 2018. Les deux seuls pays exportateurs en 2018 étaient l'Australie (40,9 tonnes, soit 53,5 % des exportations totales) et l'Espagne (35,4 tonnes, soit 46,5 %). Les principaux pays importateurs de thébaïne étaient le Royaume-Uni (30,1 tonnes, soit 39,8 %), la France (29 tonnes, soit 38,3 %), la Hongrie (10 tonnes, soit 13,2 %), la Tchèque (3,0 tonnes, soit 4,0 %), l'Allemagne (1,6 tonne, soit 2,1 %), le Danemark (1,5 tonne, soit 2,0 %) et l'Inde (0,5 tonne, soit 1,0 %).

**Figure 17. Codéine : utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, 2018**

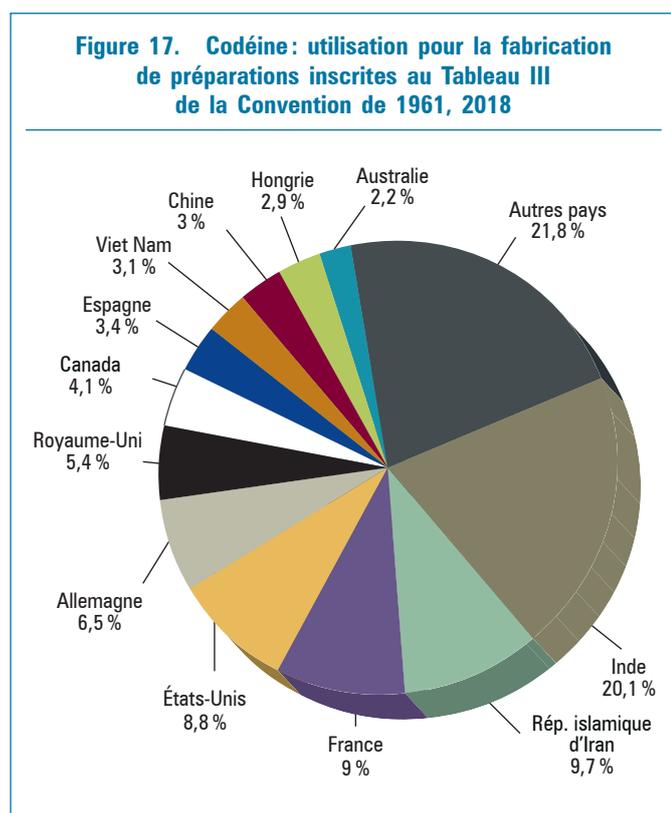
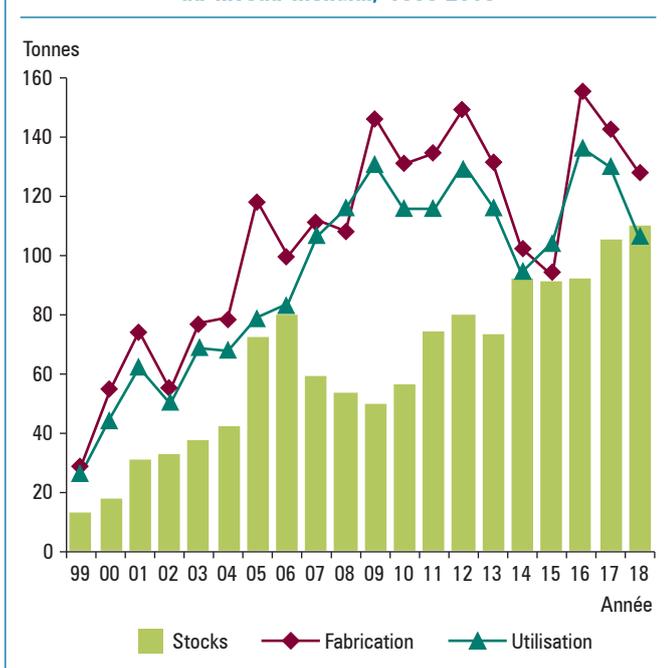
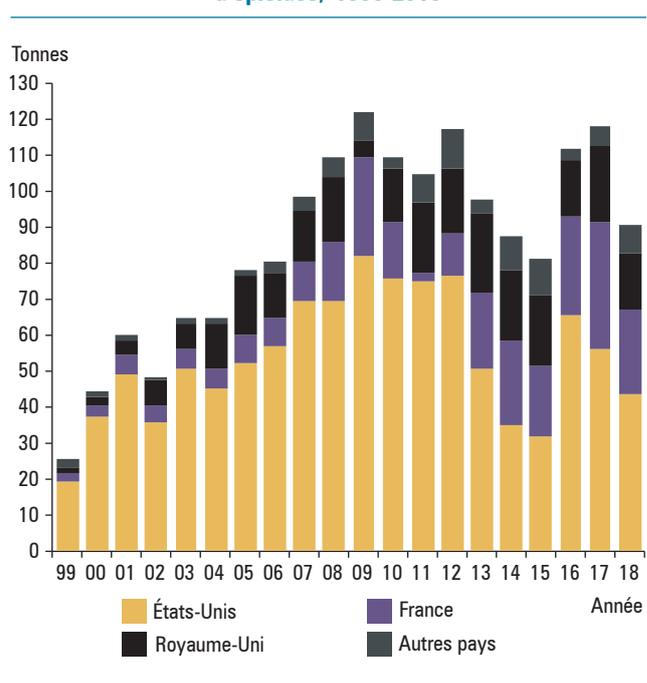


Figure 18. Thébaïne: fabrication, utilisation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1999-2018



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 19. Thébaïne: quantités utilisées pour la fabrication d'opioïdes, 1999-2018



57. Suivant la tendance observée en matière de fabrication, l'utilisation de thébaïne pour la fabrication d'autres stupéfiants a diminué, pour s'établir à 90,7 tonnes en 2018 (voir fig. 19 et tableau VII de la quatrième partie). Les États-Unis ont été le plus gros utilisateur de cette substance au cours des 20 années couvertes par la période 1999-2018. En 2018, ils ont déclaré en avoir utilisé 43,6 tonnes, soit 48,1 % du total mondial. Venaient ensuite la France (23,3 tonnes, soit 25,7 %) et le Royaume-Uni (15,8 tonnes, soit 17,4 %). Les quantités de thébaïne utilisées pour fabriquer des substances non visées par la Convention de 1961 (essentiellement de la buprénorphine) ont fluctué au cours de la décennie 2009-2018; après avoir atteint un pic de 117,9 tonnes en 2016, elles sont tombées à 15,8 tonnes en 2018. Ce total mondial s'est réparti, dans l'ordre décroissant, entre les États-Unis, la Tchèque, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suisse, le Danemark, l'Inde, la Chine et la Suède.

58. Après avoir connu, après 2000, une tendance générale à la hausse malgré quelques variations, les stocks mondiaux de thébaïne ont atteint le niveau record de 110,2 tonnes en 2018. Les stocks les plus importants étaient détenus par les États-Unis (28,2 tonnes, soit 25,6 % des stocks mondiaux), l'Australie (23,6 tonnes, soit 21,4 %), l'Espagne (17,1 tonnes, soit 15,5 %), la France (16,9 tonnes, soit 15,3 %), le Royaume-Uni (9,5 tonnes, soit 8,6 %), la Hongrie (7,4 tonnes, soit 6,7 %), l'Allemagne (1,6 tonne, soit 1,5 %), le Japon (1,6 tonne, soit 1,4 %), le Danemark (1,3 tonne, soit 1,2 %), la Chine (1,1 tonne, soit 1,0 %) et la Suisse (1,0 tonne, soit 1,0 %).

## Oripavine

59. L'oripavine a été inscrite au Tableau I de la Convention de 1961 en 2007. De 2008 à 2016, la fabrication mondiale d'oripavine a fluctué entre 2,2 et 22,4 tonnes. En 2018, la quantité totale fabriquée, 33,9 tonnes, provenait de trois pays seulement: les États-Unis (21,1 tonnes, soit 62,2 % de la fabrication mondiale), la Suisse (8,9 tonnes, soit 26,3 %) et l'Espagne (3,9 tonnes, soit 11,6 %). L'utilisation de grandes quantités de cette substance (20,4 tonnes) pour la fabrication d'autres drogues n'a été déclarée cette année-là que par les États-Unis. Les principales drogues que ce pays avait fabriquées étaient l'hydromorphone, l'oxymorphone et la buprénorphine. En 2016, les stocks mondiaux d'oripavine ont atteint leur plus haut niveau, à savoir 18,1 tonnes. Par la suite, ils ont diminué, pour s'établir à 14,2 tonnes en 2018. Sur les stocks déclarés pour 2018, l'Allemagne détenait 7,1 tonnes, soit 49,9 % du total mondial. Venaient ensuite l'Espagne (4,0 tonnes, soit 30 %), l'Italie (1,8 tonne, soit 12,3 %) et les États-Unis (1,4 tonne, soit 9,5 %). De petites quantités étaient détenues (par ordre décroissant) par la Suisse, le Canada, l'Inde, la Slovaquie et l'Ukraine.

## Opioides semi-synthétiques

60. Les opioïdes semi-synthétiques sont obtenus au moyen de transformations chimiques relativement simples d'opiacés naturels comme la morphine, la codéine et la thébaïne. La dihydrocodéine, l'éthylmorphine, l'héroïne, l'hydrocodone, l'oxycodone et la pholcodine sont quelques

exemples d'opioïdes semi-synthétiques. Certains des principaux fabricants ont signalé des pertes importantes lors de la transformation de certains opioïdes semi-synthétiques<sup>17</sup>. Ces pertes expliquent la différence entre les quantités totales d'hydrocodone et d'oxycodone fabriquées et celles consommées, comme le montrent les figures 22 et 23.

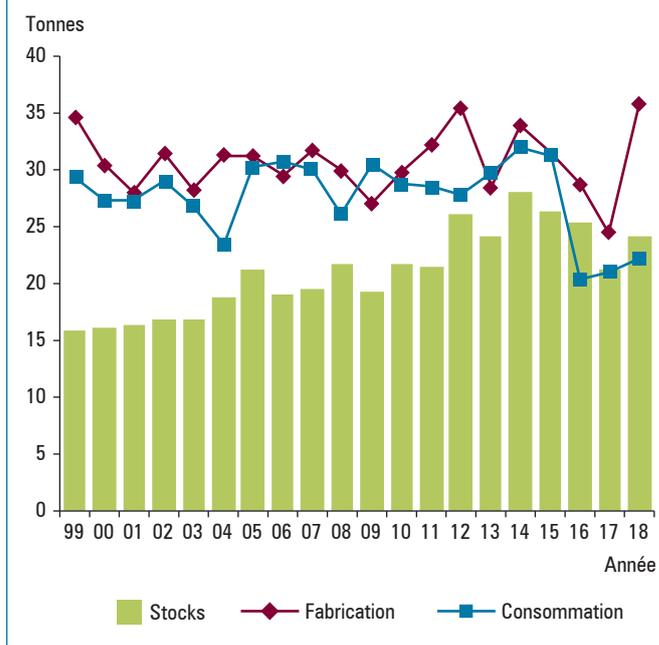
## Dihydrocodéine

61. La fabrication mondiale de dihydrocodéine a oscillé entre 24,8 et 35,9 tonnes au cours de la période de 20 ans allant de 1999 à 2018. En 2018, la quantité totale fabriquée à l'échelle mondiale s'est élevée à 35,9 tonnes (voir fig. 20). Les principaux pays fabriquant des quantités importantes sont restés le Japon (12,7 tonnes, soit 35,2% de la fabrication mondiale), le Royaume-Uni (11,9 tonnes, soit 33,1%), l'Italie (6,3 tonnes, soit 17,6%), la Hongrie (1,4 tonne, soit 4,0%) et la Turquie (1,3 tonne, soit 3,5%), qui ensemble représentaient 93,4% de la fabrication mondiale en 2018. Les exportations mondiales de dihydrocodéine se sont élevées à 11,9 tonnes en 2018. Le principal exportateur était l'Italie (5,6 tonnes, soit 47,4% des exportations mondiales), suivie du Royaume-Uni (1,8 tonne, soit 15,4%), de la Hongrie (1,5 tonne, soit 13%), de la Slovaquie (1,4 tonne, soit 11,8%), de la Belgique (0,6 tonne, soit 5,4%), de la France (0,5 tonne, soit 4,5%) et de la Turquie (0,2 tonne, soit 2,0%). En 2018, le Royaume-Uni a été le principal pays importateur de dihydrocodéine (4,7 tonnes, soit 43,5% des importations mondiales), devant la République de Corée (3,4 tonnes, soit 31,0%), la Colombie (0,7 tonne, soit 6,5%), la France (0,6 tonne, soit 5,9%), la Chine et l'Inde (chacune 0,4 tonne, soit 3,7%).

62. La dihydrocodéine est consommée principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, qui ont représenté 82% de la consommation totale en 2018. Cette année-là, la fabrication mondiale de dihydrocodéine a atteint 35,9 tonnes. Les principaux pays utilisateurs de dihydrocodéine étaient, par ordre décroissant, le Japon, la République de Corée et le Royaume-Uni; ils en ont utilisé plus de 1 tonne chacun, représentant ensemble 86% du total mondial. En 2018, les stocks mondiaux s'élevaient à 24,1 tonnes; les plus importants étaient détenus par le Japon (11,5 tonnes, soit 47,8% des stocks mondiaux), le Royaume-Uni (7,1 tonnes, soit 29,6%), la République de Corée (1,3 tonne, soit 5,3%) et l'Italie (1,2 tonne, soit 4,8%).

<sup>17</sup>Les pertes de fabrication sont celles qui se produisent: a) lors du processus de raffinage d'un stupéfiant; b) lors du processus de transformation d'un stupéfiant en sels, isomères, esters et éthers, selon qu'il convient, conformément aux Tableaux; et c) lors de la fabrication de préparations autres que celles inscrites au Tableau III. Ces pertes peuvent aussi être dues à la décomposition chimique d'un stupéfiant, à des fuites, à l'évaporation, aux exigences de qualité ou à des accidents.

Figure 20. Dihydrocodéine: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1999-2018

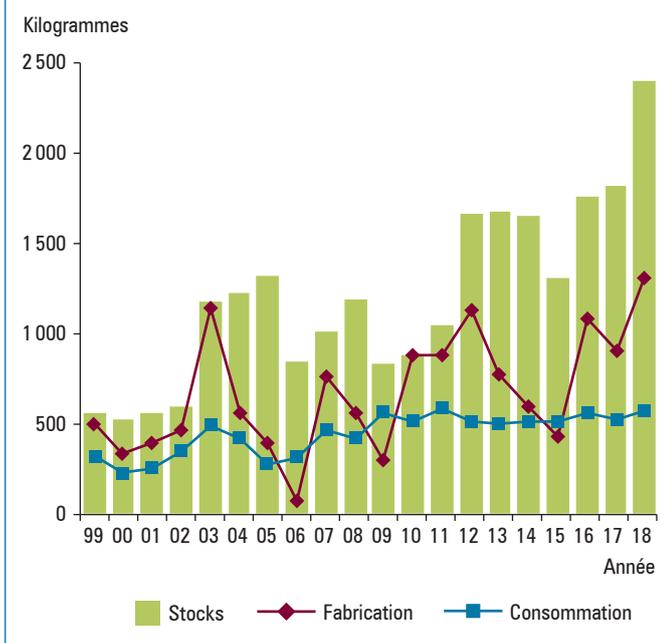


<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

## Éthylmorphine

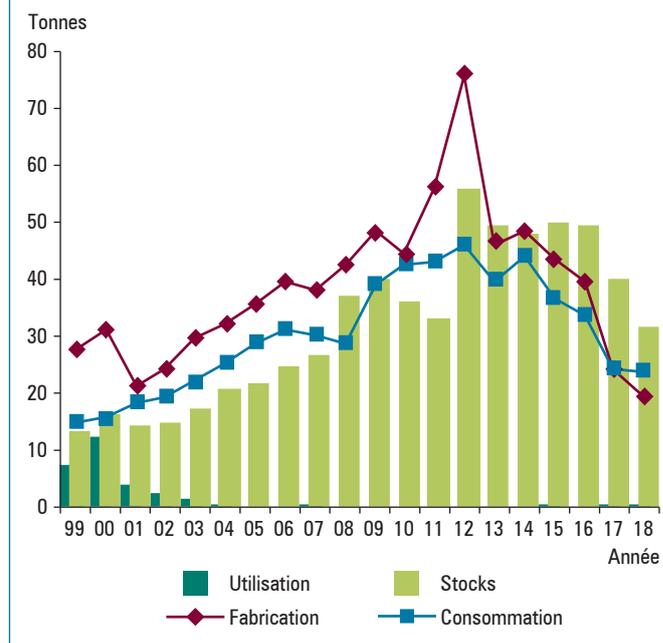
63. La fabrication d'éthylmorphine a été caractérisée par une tendance générale à la baisse au cours de la période de 20 ans allant de 1999 à 2018; elle s'est stabilisée autour de 1 tonne pendant plusieurs années. En 2018, la quantité totale fabriquée dans le monde était de 1,2 tonne, bien en deçà du pic de 4,6 tonnes atteint en 1997. La France et la Turquie étaient les deux seuls pays à fabriquer de l'éthylmorphine en 2018. La France en a fabriqué 1,1 tonne, soit 93,6% du total mondial, et la Turquie 0,1 tonne, soit 6,4%. La France en a aussi été le premier exportateur, avec 0,5 tonne, soit plus de 86% des exportations mondiales. Le principal importateur de cette substance en 2018 a été la Suède, avec 0,3 tonne, soit 54,6% des importations mondiales. La Belgique en a importé 0,1 tonne, soit 25,7%, tandis que la Pologne, la Finlande et Hong Kong (Chine), par ordre décroissant, en ont importé des quantités très nettement inférieures à 0,1 tonne, soit 9% chacune. L'éthylmorphine est principalement consommée sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, qui représentent environ 88% de la consommation totale, qui atteignait 669,1 kg en 2018. Cette année-là, les principaux pays consommateurs ont été la Suède, qui en a consommé 323,3 kg, soit 48,3% de la consommation totale, et la Belgique, 156,9 kg, soit 23,5%. La Hongrie, la France, la Pologne, l'Inde, la Bulgarie et Hong Kong (Chine), par ordre décroissant, en ont consommé moins de 100 kg mais plus de 10 kg. En 2018, les stocks mondiaux d'éthylmorphine s'élevaient à 1,7 tonne; ils étaient

**Figure 21. Héroïne: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1999-2018**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

**Figure 22. Hydrocodone: fabrication, consommation, utilisation<sup>a</sup> et stocks<sup>b,c</sup> au niveau mondial, 1999-2018**



<sup>a</sup>Utilisation pour la fabrication d'autres stupéfiants.

<sup>b</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>c</sup>Des pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts, qui apparaissent dans la figure, entre les chiffres concernant la fabrication et ceux concernant la consommation ou les stocks.

principalement détenus par la France, l'Inde, la Suède, la Belgique et la Hongrie (par ordre décroissant) qui concentraient ensemble 90 % des stocks mondiaux, soit 1,6 tonne.

## Héroïne

64. Au cours de la période de 20 ans allant de 1999 à 2018, la fabrication licite d'héroïne a fluctué autour de 700 kg, avec des niveaux records de plus de 1 000 kg atteints en 2003, 2012, 2016 et 2018. En 2018, 1 342,3 kg d'héroïne au total ont été fabriqués, principalement au Royaume-Uni (924,8 kg, soit 68,9 % de la fabrication mondiale), en Suisse (374,9 kg, soit 27,9 %) et en Espagne (42,6 kg, soit 3,2 %) (voir fig. 21). Les deux principaux pays exportateurs d'héroïne ont été le Royaume-Uni (313,0 kg, soit 71,3 % des exportations mondiales) et la Suisse (118,3 kg, soit 26,9 %). Le principal pays importateur était les Pays-Bas (167 kg, soit 38,4 % des importations mondiales), devant la Suisse (121,8 kg, soit 28,0 %), l'Allemagne (54,4 kg, soit 12,5 %), le Danemark (39,3 kg, soit 9,1 %), le Royaume-Uni (28,3 kg, soit 6,5 %), le Canada (16,5 kg, soit 3,8 %) et le Luxembourg (7,3 kg, soit 1,7 %).

65. La consommation mondiale d'héroïne est restée relativement stable, s'établissant à 579 kg en 2018. La Suisse, où l'héroïne est prescrite aux toxicomanes chroniques dépendants aux opiacés, a déclaré cette année-là une

consommation de 281,8 kg (soit 48,7 % de la consommation mondiale). Les autres pays qui ont signalé la prescription contrôlée d'héroïne à des personnes durablement dépendantes en 2018 étaient les Pays-Bas (111,3 kg, soit 19,2 %), l'Allemagne (110,9 kg, soit 19,2 %), le Royaume-Uni (34,3 kg, soit 5,9 %) et le Danemark (28,3 kg, soit 4,9 %). Au Royaume-Uni, l'héroïne est aussi prescrite pour le traitement de la douleur associée à certaines maladies. Les stocks mondiaux d'héroïne ont atteint 2 462,4 kg en 2018, le niveau le plus élevé jamais atteint. Des stocks importants étaient détenus cette année-là par la Suisse (1 116,7 kg, soit 45,4 % des stocks mondiaux), le Royaume-Uni (771,5 kg, soit 31,3 %), les Pays-Bas (245,1 kg, soit 10,0 %), l'Espagne (241,4 kg, soit 9,8 %), le Danemark (47,4 kg, soit 1,9 %) et l'Allemagne (33,3 kg, soit 1,5 %).

## Hydrocodone

66. La fabrication mondiale d'hydrocodone a baissé en 2018, pour s'établir à 19,4 tonnes, contre 24,1 tonnes l'année précédente, confirmant la tendance à la baisse qui a suivi le record de 75,9 tonnes atteint en 2012 (voir fig. 22). Les États-Unis sont à l'origine de la quasi-totalité (99,9 %) de la fabrication mondiale.

67. La consommation mondiale d'hydrocodone a continué de diminuer en 2018, pour s'établir à 23,5 tonnes, contre 24,2 tonnes en 2017. Cette baisse, qui se confirme,

est imputable au reclassement des associations médicamenteuses contenant de l'hydrocodone intervenu aux États-Unis en 2014, qui a entraîné une diminution des prescriptions de préparations pharmaceutiques sous forme liquide ou de comprimés. Les États-Unis sont restés le plus grand consommateur d'hydrocodone en 2018, avec 23,3 tonnes, soit 99,1 % de la quantité totale consommée dans le monde. Par le passé, ils se servaient de cette substance pour fabriquer de la thébaïne dans le but de produire d'autres stupéfiants; ils n'ont plus déclaré une telle utilisation après 2003 car, depuis la fin des années 90, l'extraction directe de thébaïne à partir de la paille de pavot a progressivement remplacé l'utilisation d'hydrocodone pour cet usage. Si les États-Unis ont consommé la plus grande partie de l'hydrocodone, certaines quantités ont toutefois été exportées, presque exclusivement par ce pays, vers la Chine (77,7 %), la Colombie (18,3 %), le Canada (2,7 %), la République de Corée (0,9 %) et le Guatemala (0,4 %). En 2018, les stocks mondiaux d'hydrocodone se sont élevés à 31,4 tonnes, détenus à 99,4 % par les États-Unis.

## Hydromorphe

68. La fabrication mondiale d'hydromorphe a fortement augmenté pour atteindre 6,8 tonnes en 2013, niveau le plus élevé jamais enregistré; elle est tombée à 5,1 tonnes en 2015, puis est restée au-dessus de ce niveau, atteignant 6,1 tonnes en 2018. Les principaux pays fabricants en 2018 étaient le Royaume-Uni (2,8 tonnes, soit 45,6 % de la fabrication mondiale), les États-Unis (2,6 tonnes, soit 42,0 %), la Slovaquie (0,6 tonne, soit 9,9 %) et la Belgique (0,1 tonne, soit 1,5 %). Les exportations mondiales d'hydromorphe ont augmenté pour atteindre 3,3 tonnes en 2018. Les principaux pays exportateurs étaient le Royaume-Uni (1,6 tonne, soit 49,7 % des exportations mondiales), la Slovaquie (0,6 tonne, soit 16,9 %), la Suisse (0,4 tonne, soit 11,1 %), la Belgique (0,2 tonne, soit 5,8 %), l'Allemagne (0,2 tonne, soit 5,3 %), les États-Unis (0,2 tonne, soit 5,2 %) et l'Italie (0,1 tonne, soit 3,6 %). En 2018, le Canada est resté le principal pays importateur (1,3 tonne, soit 37,2 %); venaient ensuite l'Allemagne (1,1 tonne, soit 30,8 %), la Suisse (0,5 tonne, soit 13,1 %), l'Italie (0,2 tonne, soit 4,8 %) et l'Autriche (0,2 tonne, soit 4,0 %).

69. En 2018, la consommation d'hydromorphe a augmenté, pour atteindre 4,3 tonnes. Les États-Unis sont restés cette année-là le principal pays consommateur de cette substance (1,9 tonne, soit 44,9 % de la consommation mondiale); venaient ensuite le Canada (1,0 tonne, soit 23,6 %) et l'Allemagne (0,9 tonne, soit 20,3 %). Les stocks mondiaux d'hydromorphe sont passés à 7,9 tonnes en 2018, dont 3,9 tonnes (soit 49,5 % du total mondial) étaient détenues par les États-Unis, 1,2 tonne (soit 15,2 %) par le Canada et 0,8 tonne (soit 11,3 %) par le Royaume-Uni.

## Oxycodone

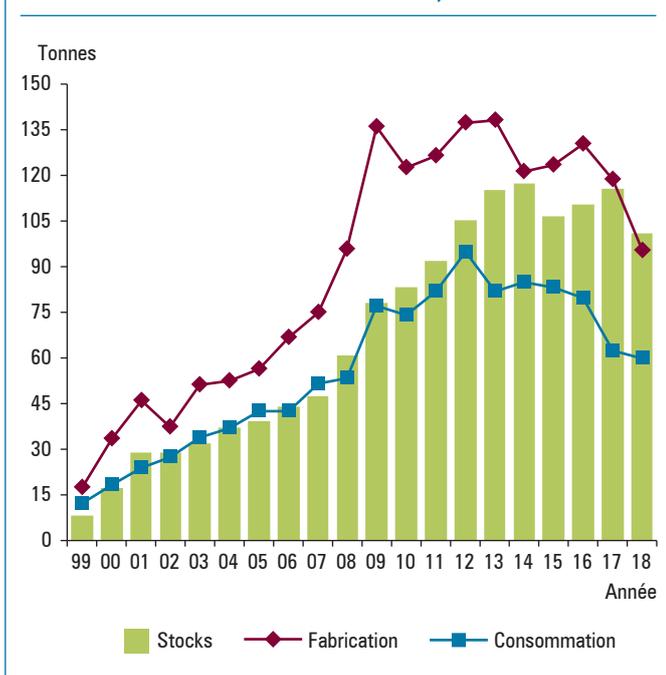
70. L'oxycodone est l'une des substances couramment mises en cause dans les cas de décès par surdose liés à l'usage abusif de médicaments délivrés sur ordonnance, en particulier en Amérique du Nord. La fabrication mondiale d'oxycodone a fortement augmenté jusqu'en 2013, atteignant le chiffre record de 138 tonnes. Après avoir considérablement diminué en 2014 et 2015, elle a de nouveau augmenté en 2016 (130,2 tonnes), avant de chuter en 2017, puis encore en 2018, pour s'établir à 95,4 tonnes (voir fig. 23). Les fluctuations de la fabrication mondiale au cours des dernières années pourraient résulter des mesures de contrôle plus strictes mises en place dans certains pays où le risque de décès par surdose et d'abus d'oxycodone est élevé. En 2018, les États-Unis représentaient 60,5 % de la fabrication mondiale d'oxycodone, soit 57,7 tonnes; venaient ensuite la France (20,5 tonnes, soit 19,6 %), le Royaume-Uni (11,5 tonnes, soit 12 %), la Hongrie (5,6 tonnes, soit 5,9 %) et le Japon (0,8 tonne, soit 0,8 %). La même année, les exportations ont atteint un niveau record, s'établissant à 41,1 tonnes. Cette augmentation était principalement imputable au Royaume-Uni, qui est demeuré le principal pays exportateur en 2018 (17,7 tonnes, soit 43 % des exportations mondiales); venaient ensuite les États-Unis (8,6 tonnes, soit 21 %), la Suisse (4,7 tonnes, soit 11,5 %), la France (2,2 tonnes, soit 5,3 %), la Bulgarie (1,8 tonne, soit 4,5 %), les Pays-Bas (1,5 tonne, soit 3,6 %), l'Allemagne (1,4 tonne, soit 3,4 %) et l'Autriche (1,3 tonne, soit 3,1 %). Les principaux pays importateurs étaient le Royaume-Uni (8,6 tonnes, soit 21,1 % des importations mondiales), l'Allemagne (5,7 tonnes, soit 14 %), la Suisse (4,2 tonnes, soit 10,2 %), le Canada (2,5 tonnes, soit 6,1 %), la Bulgarie et la France (avec chacune 2,3 tonnes, soit 5,7 %). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations d'oxycodone dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

71. Suivant la même tendance que la fabrication, la consommation mondiale d'oxycodone a également diminué, passant de 62,6 tonnes en 2017 à 59,8 tonnes en 2018. L'oxycodone est principalement consommée aux États-Unis (37,9 tonnes, soit 63,4 % du total mondial). Les autres principaux pays consommateurs en 2018 étaient, par ordre décroissant, l'Allemagne (3,5 tonnes, soit 5,8 % du total mondial), le Canada (3,0 tonnes, soit 5,8 %), l'Australie (3,0 tonnes, soit 5,0 %), le Royaume-Uni (1,7 tonne, soit 2,8 %), la France (1,6 tonne, soit 2,7 %), la Chine (1,2 tonne, soit 2 %) et l'Espagne (1,0 tonne, soit 1,7 %). Les stocks mondiaux d'oxycodone ont atteint 100,1 tonnes, dont 61,6 tonnes (61,1 % du total mondial) détenues par les États-Unis.

## Pholcodine

72. La fabrication et la consommation de pholcodine ont évolué de façon irrégulière au cours de la période de 20 ans

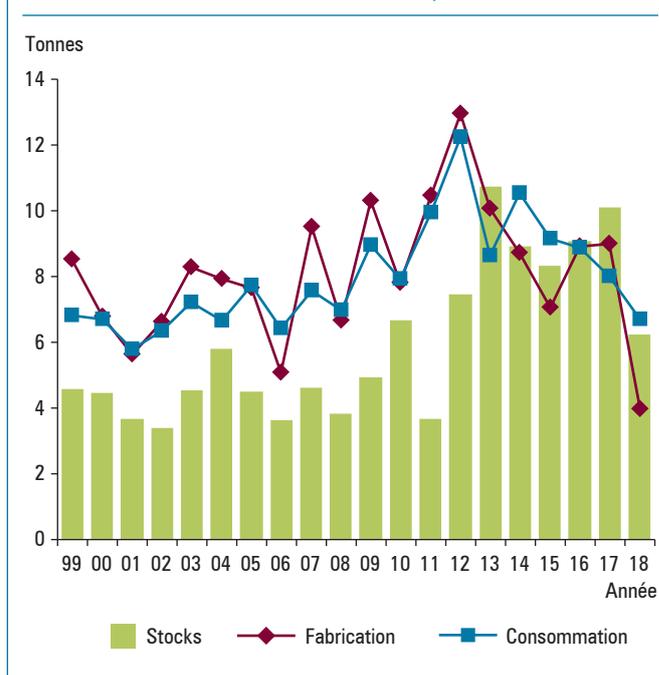
**Figure 23. Oxycodone : fabrication, consommation et stocks<sup>a,b</sup> au niveau mondial, 1999-2018**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>b</sup>Des pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts, qui apparaissent dans la figure, entre les chiffres concernant la fabrication et ceux concernant la consommation ou les stocks.

**Figure 24. Pholcodine : fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1999-2018**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

allant de 1999 à 2018. La fabrication mondiale est tombée de son niveau record de 13 tonnes en 2012 à 7 tonnes en 2015, avant de remonter à 9 tonnes en 2017 et de descendre à son niveau le plus bas, 4 tonnes, en 2018 (voir fig. 24). Ces fluctuations pourraient être liées aux inquiétudes suscitées par le risque de réactions anaphylactiques (réactions allergiques graves) aux agents bloquants neuromusculaires utilisés lors des interventions chirurgicales. Ces craintes ont amené plusieurs pays à retirer la substance du marché. Toutefois, l'Agence européenne des médicaments a conclu, à l'issue d'un examen réalisé en 2012, que les preuves étaient faibles et que les avantages de la pholcodine étaient supérieurs aux risques encourus. Elle a donc recommandé le maintien de toutes les autorisations de mise sur le marché des médicaments contenant de la pholcodine dans l'ensemble de l'Union européenne. En 2015, des anesthésistes australiens et néo-zélandais, se déclarant à leur tour inquiets, ont fait campagne pour que les antitussifs contenant de la pholcodine ne soient plus délivrés que sur ordonnance. Les principaux pays fabricants en 2018 étaient la France (2,3 tonnes, soit 58,6% de la fabrication mondiale), la Norvège (0,6 tonne, soit 15,6%) et le Royaume-Uni (0,5 tonne, soit 11,9%). Les exportations mondiales de pholcodine ont diminué, passant de 8 tonnes en 2017 à 7 tonnes en 2018. Les principaux pays exportateurs cette année-là étaient la France (2,9 tonnes, soit 41,4% des exportations mondiales), la Norvège (1,5 tonne, soit 20,9%), la Hongrie (1,2 tonne, soit 16,7%) et l'Italie (0,9 tonne, soit 12,5%). Les principales destinations étaient Hong Kong

(Chine) (2,5 tonnes, soit 47,5% des importations mondiales), l'Italie (0,8 tonne, soit 15,2%), l'Australie (0,7 tonne, soit 14,1%), le Pakistan (0,4 tonne, soit 6,8%) et le Royaume-Uni (0,2 tonne, soit 4,5%). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de pholcodine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

73. En 2018, la consommation totale de pholcodine (consommation et utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961) s'élevait à 6,7 tonnes. Les principaux consommateurs étaient Hong Kong (Chine) (2,6 tonnes, soit 38,3%), l'Italie (1,0 tonne, soit 14,4%) et l'Australie (0,7 tonne, soit 10,1%). La même année, les stocks mondiaux de pholcodine se sont établis à 6,2 tonnes. Les pays détenant les stocks les plus importants étaient Hong Kong (Chine) (1,6 tonne, soit 25,6%), le Royaume-Uni (1,3 tonne, soit 21,1%), la Slovaquie (0,7 tonne, soit 11,3%), la Hongrie (0,6 tonne, soit 9,7%) et la Chine (0,4 tonne, soit 6,5%).

## Opioides synthétiques

74. Les opioides synthétiques servent à traiter la douleur chronique, modérée ou forte. Ils sont également utilisés comme inducteurs d'anesthésie générale et pour le traitement de certains états pathologiques tels que les troubles gastro-intestinaux. La méthadone est en outre utilisée dans le traitement des toxicomanies.

## Dextropropoxyphène

75. La fabrication mondiale de dextropropoxyphène a diminué à partir de 2005, année au cours de laquelle 314 tonnes avaient été fabriquées, jusqu'à 2014, où aucun pays n'a déclaré avoir fabriqué cette substance. La fabrication mondiale est restée nulle ou négligeable dans les années qui ont suivi. La baisse est imputable au fait que cette substance a été interdite dans plusieurs pays en raison d'inquiétudes quant à de graves effets secondaires.

## Diphénoxylate

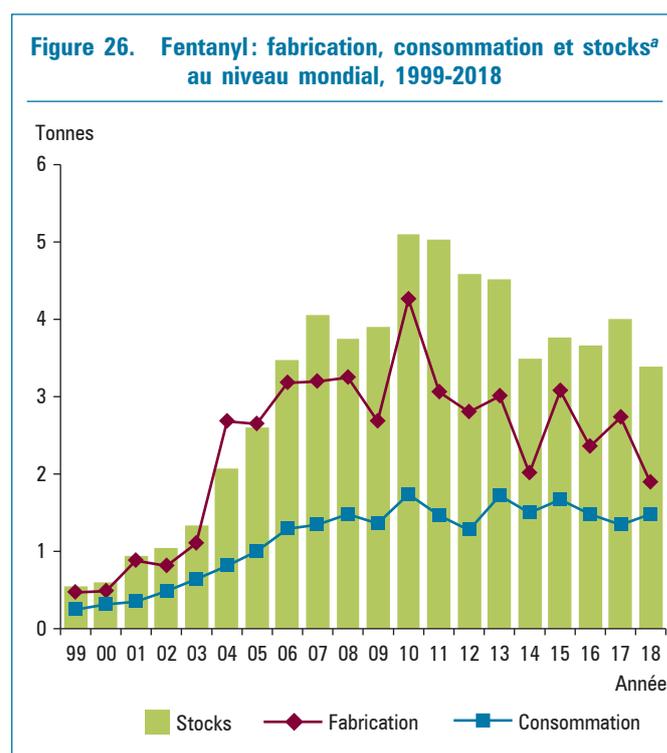
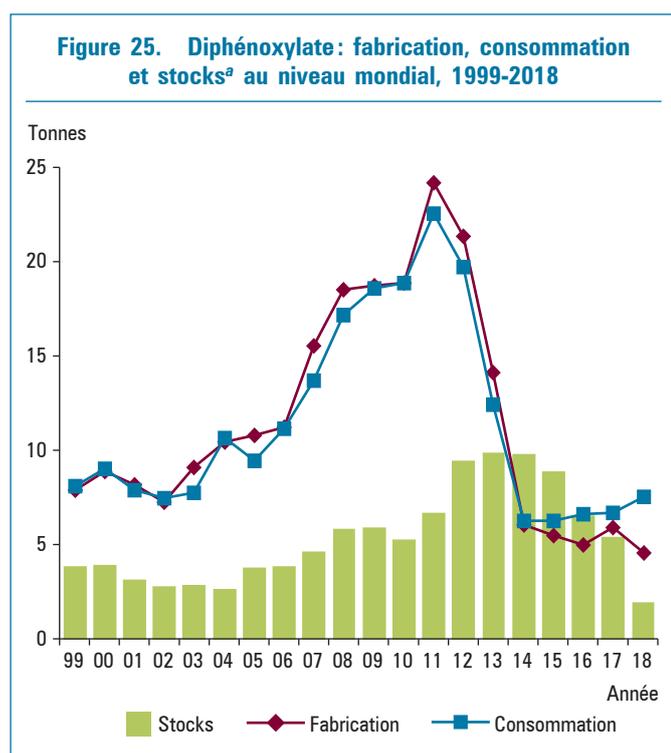
76. Le diphénoxylate est principalement utilisé comme agent antidiarrhéique. Il agit en réduisant l'activité intestinale. La fabrication mondiale de cette substance, qui a augmenté après 2003, a atteint un niveau record de 24,2 tonnes en 2011, avant de diminuer pour s'établir à 4,6 tonnes seulement en 2018 (voir fig. 25). Cette baisse survenue entre 2011 et 2018 pourrait être due en grande partie à certaines mesures réglementaires adoptées en Inde en raison de craintes quant à un potentiel usage abusif de la substance. En 2018, la fabrication mondiale est tombée à 4,6 tonnes. Les principaux fabricants ont été l'Inde (2,4 tonnes, soit 52,6% du total mondial), la Chine (1,5 tonne, soit 32,3%) et les États-Unis (0,7 tonne, soit 15,2%). L'Inde a également été le premier exportateur de diphénoxylate (1,0 tonne, soit 88,7% des exportations mondiales). En 2018, le principal pays importateur a été le Pakistan (0,4 tonne, soit 50,1% du total mondial), devant la République islamique d'Iran (0,2 tonne, soit 27,3%).

77. Le diphénoxylate est consommé principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (99,8% de la consommation totale en 2018). En 2018, son utilisation totale a atteint 7,6 tonnes. Les pays ayant déclaré en avoir utilisé les quantités les plus importantes (consommation et fabrication de préparations inscrites au Tableau III) ont été l'Inde (4,6 tonnes, soit 61,2% du total), la Chine (1,8 tonne, soit 23,4%) et les États-Unis (0,8 tonne, soit 10,6%). Cette même année, les stocks mondiaux ont diminué, pour atteindre 2,0 tonnes, dont la majeure partie (1,0 tonne, soit 51,1%) était détenue par l'Inde, suivie par la Chine (0,8 tonne, soit 40%).

## Fentanyl

78. Employé comme analgésique, le fentanyl est 100 fois plus puissant que la morphine et n'est donc utilisé qu'à très faibles doses (par exemple, de 0,005 à 0,1 mg sous forme injectable). Jusque dans les années 80, il servait surtout à induire l'anesthésie et, en association avec d'autres substances, à pratiquer une anesthésie équilibrée lors d'interventions chirurgicales de courte durée. Depuis le début des années 90, toutefois, les préparations de fentanyl à libération contrôlée (dispositifs transdermiques) et les nouveaux modes d'administration, comme la pulvérisation sublinguale pour les patients atteints de cancers, sont de plus en plus utilisés partout dans le monde pour le traitement de la douleur forte.

79. La fabrication mondiale de fentanyl a augmenté rapidement entre 1999 et 2010, année où elle a atteint le niveau



record de 4,3 tonnes. En 2014, elle est tombée à 2,0 tonnes. Elle a ensuite fluctué avant de diminuer fortement, pour s'établir à 1,9 tonne en 2018 (voir fig. 26). En 2018, les États-Unis ont été le premier fabricant de fentanyl (740,7 kg, soit 39,1 % du total mondial), suivis par l'Allemagne (548,3 kg, soit 28,9 %), l'Afrique du Sud (238,4 kg, soit 12,6 %), la Belgique (229,8 kg, soit 12,1 %) et le Royaume-Uni (94,7 kg, soit 5,0 %). Les principaux pays exportateurs ont été l'Allemagne (417,1 kg, soit 44,6 % des exportations mondiales), la Belgique (241,7 kg, soit 25,9 %), les États-Unis (90,7 kg, soit 9,7 %) et le Royaume-Uni (64,3 kg, soit 6,9 %). L'Allemagne a également été le principal pays importateur de fentanyl en 2018 (434,7 kg, soit 35,5 % des importations mondiales), devant l'Espagne (125,1 kg, soit 10,2 %), le Royaume-Uni (111,2 kg, soit 9,1 %), la France (73,9 kg, soit 6,0 %), l'Italie (54,6 kg, soit 4,5 %) et les Pays-Bas (53,2 kg, soit 4,3 %). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de fentanyl dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

80. Depuis 2005, la consommation mondiale de fentanyl a oscillé entre 1,0 et 1,7 tonne. En 2018, elle s'est élevée à 1,5 tonne. La baisse de la consommation de fentanyl observée depuis 2013, année où elle a atteint le niveau record de 1,7 tonne, tient peut-être aux inquiétudes suscitées par l'augmentation du nombre de décès par surdose attribués à l'usage abusif de cette substance ou de substances apparentées, principalement en Amérique du Nord. Même si, bien souvent, les substances ayant entraîné des décès par surdose avaient été fabriquées illicitement et avaient fait l'objet d'un trafic, et n'avaient pas été

nécessairement détournées après avoir été légalement prescrites, les autorités de certains pays ont appliqué de nouvelles restrictions à la prescription de fentanyl. En 2018, l'essentiel de la consommation mondiale de fentanyl (81,7 %) a été le fait de 10 pays, qui étaient tous des pays à revenu élevé (voir fig. 27). Les trois principaux consommateurs étaient les États-Unis (307,9 kg, soit 20,8 % de la consommation mondiale), l'Allemagne (259,4 kg, soit 17,6 %) et le Royaume-Uni (230,6 kg, soit 15,6 %). Les autres grands consommateurs étaient, par ordre décroissant, l'Espagne, l'Italie, la France, les Pays-Bas, le Canada, l'Australie et la Belgique.

81. En 2018, les stocks mondiaux de fentanyl s'élevaient à 3,4 tonnes, soit un niveau inférieur à celui de 2017 (4,0 tonnes) et bien inférieur au maximum atteint en 2010 (5,1 tonnes). Les États-Unis détenaient le plus gros stock (1,1 tonne, soit 32,8 % des stocks mondiaux), devant l'Allemagne (1,1 tonne, soit 32,4 %) et la Belgique (0,4 tonne, soit 12,4 %).

## Analogues du fentanyl

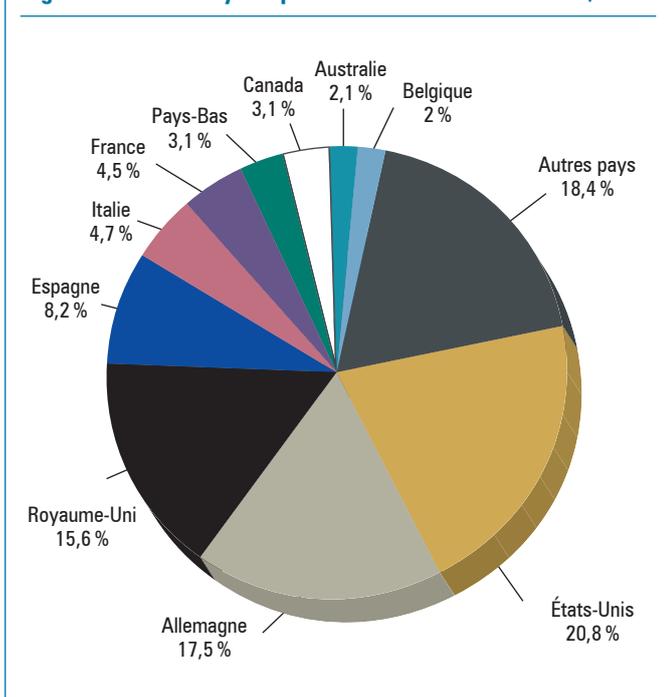
82. Les analogues du fentanyl, à savoir l'alfentanil, le rémifentanil et le sufentanil, sont utilisés essentiellement comme anesthésiques.

### Alfentanil

83. La fabrication mondiale d'alfentanil a connu des fluctuations importantes entre 1999 et 2018. En 2009, elle a atteint son niveau le plus bas, à 5,6 kg, et en 2012, son niveau le plus élevé, à 78,3 kg. Elle a plus que triplé entre 2014 et 2015, passant de 15,2 kg à 51,2 kg, avant de tomber à 17,2 kg en 2016. Elle s'est ensuite stabilisée, pour atteindre 17,9 kg en 2018. Cette année-là, les deux seuls producteurs ont été la Slovaquie (16 kg, soit 89,4 % du total mondial) et les États-Unis (1,9 kg, soit 10,6 %).

84. En 2018, la consommation mondiale d'alfentanil (22,0 kg) a augmenté par rapport à 2017 (19,3 kg). Le Royaume-Uni a été le premier consommateur (11,8 kg, soit 53,6 % de la consommation mondiale), suivi par l'Italie (2,6 kg, soit 12 %), l'Allemagne (2,3 kg, soit 10,3 %), la France (1,2 kg, soit 5,4 %) et les États-Unis (0,5 kg, soit 2,2 %). Des informations détaillées sur la consommation des analogues du fentanyl figurent au tableau XIII.1. Entre 2015 et 2018, les stocks mondiaux d'alfentanil ont chuté de plus de 65 %, passant de 183,2 kg en 2015 à 62,0 kg en 2018. Ils étaient principalement détenus par la Belgique (27,8 kg, soit 44,8 % des stocks mondiaux), devant l'Allemagne (9,9 kg, soit 16,0 %), l'Italie (7,7 kg, soit 12,4 %), les États-Unis (6,5 kg, soit 10,5 %) et le Royaume-Uni (5,9 kg, soit 9,6 %).

Figure 27. Fentanyl: répartition de la consommation, 2018



## Rémifentanil

85. Le rémifentanil est un puissant analgésique opioïde synthétique à action brève administré aux patients pendant une intervention chirurgicale pour soulager la douleur et en complément des anesthésiques. Il est environ deux fois plus puissant que le fentanyl et de 100 à 200 fois plus puissant que la morphine. En 2002, 27,4 kg de rémifentanil avaient été fabriqués. Depuis, la fabrication de cette substance a beaucoup fluctué. En 2018, elle a culminé à 141,1 kg. Cette hausse est due à une augmentation importante de la fabrication en Chine. Cette année-là, la Chine a été le premier fabricant (41,1 kg, soit 32,0% du total mondial), devant l'Espagne (19,7 kg, soit 14,0%), l'Afrique du Sud (16,7 kg, soit 11,8%), l'Allemagne (15,7 kg, soit 11,1%) et l'Argentine (15,0 kg, soit 10,6%). Les principaux pays exportateurs ont été, par ordre décroissant, l'Italie, l'Espagne, la Serbie, la Chine et le Royaume-Uni. Au total, leurs exportations ont représenté 46,7 kg, soit 78% des exportations mondiales de cette substance. L'Allemagne a été le principal pays importateur (10,4 kg, soit 17,1% des importations mondiales), devant le Japon (7,8 kg, soit 12,9%), la France (5,5 kg, soit 9,1%), la République de Corée (3,8 kg, soit 6,2%) et la Serbie (3,3 kg, soit 5,5%). Malgré la hausse de la fabrication, la consommation mondiale de rémifentanil a diminué, passant de 92,4 kg en 2017 à 79,7 kg en 2018. Les principaux consommateurs ont été la Chine (12,4 kg, soit 15,5% de la consommation mondiale), l'Allemagne (9,2 kg, soit 11,6%), le Japon (7,7 kg, soit 9,6%), l'Italie (7,5 kg, soit 9,5%), l'Espagne (6,9 kg, soit 8,7%) et l'Argentine (6,5 kg, soit 8,1%). En 2018, les stocks mondiaux de rémifentanil ont augmenté, pour s'établir à 173,1 kg contre 135,5 kg en 2017. Les stocks les plus importants étaient détenus par la Chine (48,1 kg, soit 27,8% des stocks mondiaux), l'Italie (34,0 kg, soit 19,9%), l'Allemagne (16,8 kg, soit 9,7%), la Belgique (13,2 kg, soit 7,6%) et le Royaume-Uni (13,0 kg, soit 7,5%).

## Sufentanil

86. En 2018, la fabrication mondiale de sufentanil a plus que doublé, s'établissant à 9,7 kg, contre 4,0 kg en 2017. Seuls la Chine (6,7 kg, soit 68,9% du total mondial), la Slovaquie (2,5 kg, soit 25,7%) et le Royaume-Uni (0,5 kg, soit 5,4%) en ont fabriqué. Les principaux pays exportateurs ont été la Slovaquie (1,6 kg, soit 40,0% des exportations mondiales), la Belgique (0,9 kg, soit 23,1%) et le Royaume-Uni (0,4 kg, soit 9,2%). En 2018, la consommation mondiale a légèrement augmenté, pour atteindre 4,8 kg. Les principaux pays consommateurs ont été, par ordre décroissant, la Chine, l'Allemagne, la France, l'Italie et les États-Unis. Leur consommation totale s'est élevée à 4,3 kg, soit 88,2% de la consommation mondiale. En 2018, les stocks mondiaux de cette substance ont augmenté, pour atteindre 25,8 kg, soit le deuxième niveau le plus élevé jamais enregistré, et étaient

principalement détenus par la Chine (13,0 kg, soit 50,2% des stocks mondiaux), les États-Unis (5,4 kg, soit 21,0%), la Slovaquie (2,4 kg, soit 9,1%), l'Allemagne (1,8 kg, soit 6,9%) et la Belgique (1,3 kg, soit 4,9%).

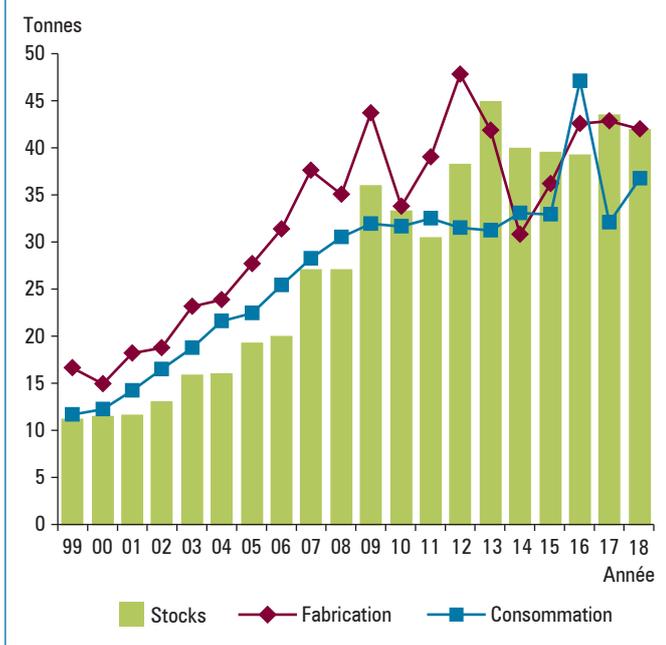
## Cétobémidone

87. La kétobémidone est un puissant analgésique opioïde dont l'efficacité contre la douleur est comparable à celle de la morphine. Elle est fabriquée et utilisée pour l'essentiel par un petit nombre de pays européens. Globalement, sa fabrication fluctue beaucoup : en 2015, elle s'élevait à 365,9 kg ; en 2016 et en 2017, aucun pays n'a déclaré avoir fabriqué cette substance ; toutefois, en 2018, la fabrication a fortement augmenté, atteignant 279,8 kg. Les stocks mondiaux de kétobémidone ont diminué à partir de 2015, passant de 196,2 kg à 97,6 kg en 2017, puis augmenté à nouveau en 2018, pour atteindre 269,2 kg, le niveau le plus élevé depuis 10 ans. L'Allemagne en détenait 242,7 kg, soit 90,2% des stocks mondiaux. En 2018, 34,5 kg de cette substance ont été exportés, le niveau le plus faible depuis 20 ans. Les principaux pays exportateurs ont été l'Allemagne (26,1 kg, soit 75,7% des exportations mondiales) et la France (7,5 kg, soit 21,6%).

## Méthadone

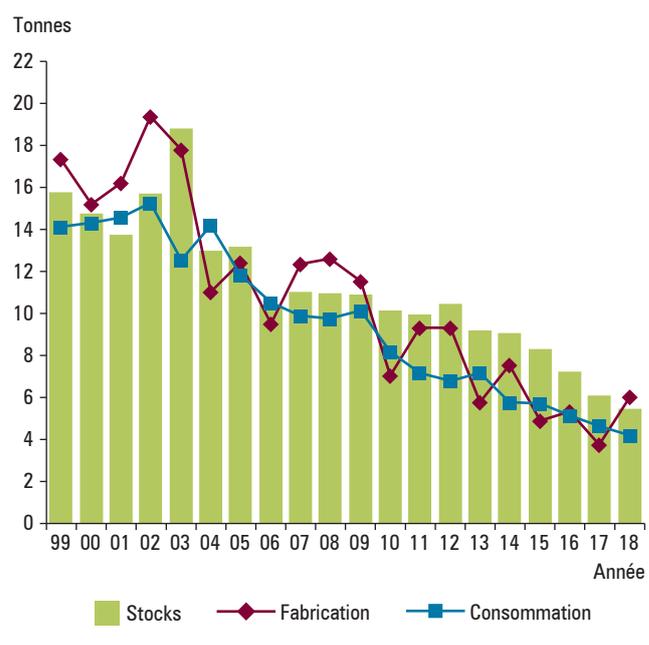
88. À l'instar de la buprénorphine, placée sous contrôle en vertu de la Convention de 1971, la méthadone est parfois utilisée pour la prise en charge de la douleur mais sert avant tout à traiter la dépendance aux opioïdes. Comme le montre la figure 28, la consommation, la fabrication et les stocks ont augmenté régulièrement au cours de la période de 20 ans allant de 1999 à 2018, avec quelques fluctuations. La fabrication de méthadone est restée relativement stable, s'établissant à 42 tonnes en 2018. Les principaux producteurs ont été les États-Unis (20,4 tonnes, soit 48,6% du total mondial) et la Suisse (15,1 tonnes, soit 36,0%), suivis par l'Allemagne (2,6 tonnes, soit 6,1%), l'Espagne (1,6 tonne, soit 4,0%), l'Inde (1,6 tonne, soit 3,7%), la Chine (1,2 tonne, soit 2,9%) et la Slovaquie (1,1 tonne, soit 2,7%). De plus petites quantités de méthadone, représentant moins de 1% du total mondial, ont été fabriquées cette année-là par les pays suivants, classés par ordre décroissant : le Royaume-Uni, la Macédoine du Nord, l'Italie et la Norvège. En 2018, la Suisse est restée le principal exportateur de méthadone (13,2 tonnes, soit 64,9% des exportations mondiales), devant l'Inde (1,7 tonne, soit 8,2%), les États-Unis (1,2 tonne, soit 5,9%), la Slovaquie et les Pays-Bas (0,8 tonne chacun, soit 4,1%) et l'Italie (0,6 tonne, soit 3,1%). Les principaux pays importateurs étaient le Royaume-Uni (2,6 tonnes, soit 12,5% des importations mondiales), l'Italie et le Myanmar (2,0 tonnes chacun, soit 9,7%), l'Allemagne (1,4 tonne, soit

Figure 28. Méthadone : fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1999-2018



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 29. Péthidine : fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1999-2018



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

6,8%), la France et le Canada (1,4 tonne chacun, soit 6,7%), les Pays-Bas (1,3 tonne, soit 6,6%) et le Viet Nam (1,2 tonne, soit 5,9%).

89. La méthadone a surtout été consommée dans un petit nombre de pays, avec des modes de consommation très variables. En 2018, la consommation mondiale s'est établie à 36,7 tonnes, chiffre en hausse par rapport aux 32,1 tonnes de 2017. Les principaux consommateurs ont été les États-Unis (14,8 tonnes, soit 40,4% de la consommation mondiale), suivis par la République islamique d'Iran (5,4 tonnes, soit 14,7%), le Canada (1,9 tonne, soit 5,3%), le Viet Nam (1,8 tonne, soit 4,9%), l'Allemagne (1,5 tonne, soit 4,1%), l'Italie (1,2 tonne, soit 3,3%), l'Australie et la France (1,2 tonne chacune, soit 3,2%). Dans la plupart des cas, les niveaux de consommation étaient liés à la proportion d'utilisateurs de drogues injectables comptabilisés dans la population. Toutefois, dans certains cas, la consommation de méthadone (et de buprénorphine) paraissait faible ou nulle et les services de traitement de substitution aux opiacés semblaient rares ou inexistantes, alors même qu'il y avait des usagers de drogues injectables.

90. Les stocks mondiaux de méthadone s'élevaient à 42,1 tonnes, détenus principalement par les États-Unis (18,0 tonnes, soit 42,9% des stocks mondiaux), la Suisse (8,2 tonnes, soit 19,4%) et l'Allemagne (3,1 tonnes, soit 7,5%). Les autres pays ayant un stock supérieur à 1 tonne étaient, par ordre décroissant, l'Espagne, le Canada, l'Italie, la France et le Royaume-Uni, qui détenaient ensemble 16,1% des stocks mondiaux.

## Péthidine

91. La fabrication mondiale de péthidine a connu des fluctuations entre 1999 et 2018. Elle s'est élevée à 6,1 tonnes en 2018 (voir fig. 29). La consommation de cette substance a atteint son niveau le plus élevé en 2002, à 15,3 tonnes, avant de diminuer régulièrement pour atteindre son niveau le plus bas, 4,2 tonnes, en 2018. La péthidine est principalement utilisée pour soulager la douleur lors de l'accouchement. La baisse de sa consommation est imputable à plusieurs facteurs, comme sa faible puissance, sa courte durée d'action et sa toxicité particulière (cause de convulsions, de délires et d'autres réactions neuropsychologiques) par rapport à d'autres analgésiques opioïdes disponibles. Elle est considérée comme efficace pour traiter la douleur forte, mais sans intérêt pour la douleur chronique. C'est pour ces raisons que plusieurs pays ont strictement limité son usage, mais certains médecins continuent de l'utiliser comme puissant opioïde de première intention.

92. En 2018, la péthidine a été fabriquée essentiellement en Espagne (3 147 kg, soit 52,0% du total mondial), en Slovaquie (2 250,9 kg, soit 37,2%), en Allemagne (377,9 kg, soit 6,2%) et en Inde (269,3 kg, soit 4,5%). Le plus gros exportateur de cette substance a été l'Espagne (2 367,3 kg, soit 44,6% des exportations mondiales), devant la Slovaquie (1 767,1 kg, soit 33,3%), l'Inde (276,3 kg, soit 5,2%) et le Royaume-Uni (270,3 kg, soit 5,1%). Les principaux pays importateurs ont été le Royaume-Uni (925,4 kg, soit 21,1% des importations mondiales), le Brésil (426,7 kg, soit 9,7%),

l'Autriche (261 kg, soit 6,0%), la Turquie (233,9 kg, soit 5,3%), la République islamique d'Iran (217,5 kg, soit 5,0%), l'Allemagne (209,9 kg, soit 4,8%) et l'Inde (174,2 kg, soit 4,0%). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de péthidine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

93. La consommation de péthidine s'est élevée à 4,2 tonnes en 2018. Les principaux pays consommateurs ont été les États-Unis (997,7 kg, soit 23,7% de la consommation mondiale) et la Chine (536 kg, soit 12,7%). D'autres pays en ont consommé en plus petites quantités, notamment, par ordre décroissant, la Turquie, la République islamique d'Iran, l'Afrique du Sud, le Canada, la République de Corée, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Compte tenu de la diminution générale de la fabrication et de la consommation, les stocks de péthidine ont continué de baisser, pour s'établir à 5,4 tonnes en 2018. Les stocks les plus importants étaient détenus par la Slovaquie (870,5 kg, soit 16,0% des stocks mondiaux), l'Espagne (684,4 kg, soit 12,6%), l'Allemagne (616,9 kg, soit 11,4%), les États-Unis (569 kg, soit 10,5%), l'Afrique du Sud (352,4 kg, soit 6,5%) et le Canada (295,5 kg, soit 5,4%).

## Tilidine

94. En 2018, comme les années précédentes, l'Allemagne a été le seul producteur de tilidine. La fabrication a continué de fluctuer, s'établissant à 27,0 tonnes en 2018, soit une baisse de près de moitié par rapport aux 50,4 tonnes fabriquées en 2017. Les exportations ont augmenté, passant de 52,6 tonnes en 2017 à 64,2 tonnes en 2018. Étant donné qu'elle en était le seul fabricant, l'Allemagne est également restée le principal pays exportateur en 2018, avec 54,3% des exportations mondiales. Ce niveau est très en deçà de celui de 2012, année où l'Allemagne avait été à l'origine de 98% des exportations. La Serbie a été le deuxième exportateur de tilidine en 2018, avec 45,4% des exportations mondiales.

95. Après avoir atteint le niveau record de 59,1 tonnes en 2012, la consommation de tilidine a chuté pour s'établir à 20,0 tonnes en 2013, avant d'augmenter à nouveau progressivement, pour atteindre 46,4 tonnes en 2018. La tilidine est essentiellement consommée en Allemagne (44,8 tonnes, soit 96,5% de la consommation mondiale) et en Belgique (1,5 tonne, soit 3,2%). En 2018, l'Allemagne détenait la quasi-totalité des stocks de cette substance (41,7 tonnes, soit 88,2% des stocks mondiaux).

## Trimépidine

96. Avant 2012, la fabrication mondiale de trimépidine avait beaucoup fluctué pendant plusieurs années; de 2012

à 2018, elle a été relativement stable, autour de 200 kg. En 2018, elle a atteint 253 kg. Les seuls fabricants ont été la Fédération de Russie (133,6 kg, soit 52,8% du total mondial) et l'Inde (119,5 kg, soit 47,2%). La trimépidine a été découverte aux alentours de 1945 dans l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), où sa consommation a été concentrée pendant de nombreuses années.

97. En 2018, les seuls exportateurs de trimépidine ont été la Lettonie (52,3 kg, soit 61,0% des exportations mondiales), la Slovaquie (13,7 kg, soit 16,0%), la Tchéquie (10,6 kg, soit 12,3%), la Fédération de Russie (6,3 kg, soit 7,4%) et l'Ukraine (2,8 kg, soit 3,3%). Les principaux pays importateurs ont été la Fédération de Russie (47,3% des importations mondiales), la Slovaquie (23,6%), la Lettonie (7,4%), le Kazakhstan (6,7%), la Tchéquie (5,7%) et l'Ouzbékistan (3,8%). En 2018, les stocks mondiaux de trimépidine s'élevaient à 330,6 kg, principalement détenus par la Fédération de Russie (227,0 kg, soit 68,7% des stocks mondiaux), la Slovaquie (45,3 kg, soit 13,7%), le Kazakhstan (16,9 kg, soit 5,1%) et l'Ukraine (12,0 kg, soit 3,6%). Des stocks représentant entre 1% et 2% des stocks mondiaux étaient détenus par les pays suivants, classés par ordre décroissant: la Lettonie, le Bélarus, l'Inde et l'Ouzbékistan.

## Analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971

98. La buprénorphine et la pentazocine sont des analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971. Des informations concises sur ces opioïdes sont fournies dans la présente publication; des observations plus détaillées sur les statistiques s'y rapportant figurent dans le rapport technique de l'OICS sur les substances psychotropes<sup>18</sup>.

## Buprénorphine

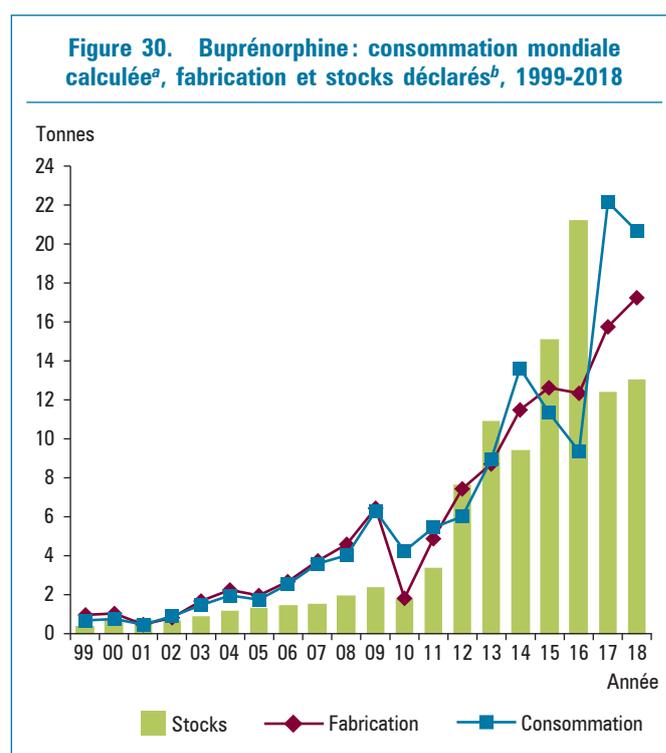
99. La buprénorphine est un agoniste opioïde utilisé comme analgésique ainsi que pour les cures de désintoxication et le traitement de substitution en cas de dépendance aux opioïdes. Elle produit des effets analogues à ceux des autres opioïdes, mais moindres que ceux de l'héroïne. C'est pourquoi elle sert à provoquer chez les personnes dépendantes aux opioïdes un effet agoniste suffisant pour les amener à cesser l'usage abusif d'opioïdes sans souffrir de symptômes de manque. La fabrication mondiale de buprénorphine n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années 90 (excepté en 2010, où elle a fortement diminué) et elle a atteint un niveau record de 12,6 tonnes en 2015. La fabrication est restée stable en 2016,

<sup>18</sup>E/INCB/2019/3.

s'établissant à 12,4 tonnes, avant d'augmenter pour atteindre 15,8 tonnes en 2017 et 17,2 tonnes en 2018 (voir fig. 30). Les seuls pays en ayant fabriqué en 2018 ont été le Royaume-Uni (11,9 tonnes, soit 68,7% de la fabrication mondiale), les États-Unis (2,5 tonnes, soit 14,6%), la Tchéquie (1,2 tonne, soit 7,2%), l'Allemagne (0,8 tonne, soit 4,6%), la Suisse (0,5 tonne, soit 2,9%), l'Inde (0,3 tonne, soit 1,5%) et la Belgique (0,1 tonne, soit 0,5%). En 2018, les principaux exportateurs étaient, par ordre décroissant, la Tchéquie, l'Allemagne, les États-Unis, la Suisse, la Belgique, la France et l'Inde. Les principaux pays importateurs étaient, par ordre décroissant, les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Suisse, le Canada, l'Italie, l'Espagne, la Pologne, l'Autriche, la Suède et les Pays-Bas.

## Pentazocine

100. La pentazocine est un analgésique opioïde dont les propriétés et les utilisations sont semblables à celles de la morphine. En 2018, la fabrication mondiale de pentazocine a augmenté, pour atteindre 4,4 tonnes. Les principaux pays en ayant fabriqué ont été l'Inde (3 515,6 kg, soit 79,7% de la fabrication mondiale) et l'Italie (892,7 kg, soit 20,3%). Cette même année, l'Inde a également été le premier exportateur (1 097,65 kg, soit 86,0% des exportations mondiales), devant l'Italie (177,8 kg, soit 13,9%). Les principaux importateurs ont été le Nigéria (1 021,1 kg, soit 78,2% des importations mondiales), les États-Unis (63,6 kg,



<sup>a</sup>Consommation mondiale approximative déterminée sur la base de données statistiques communiquées par les gouvernements.

<sup>b</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année ; les données sont communiquées volontairement et peuvent par conséquent être incomplètes.

soit 4,9%), le Japon (60,1 kg, soit 4,6%), le Portugal (53 kg, soit 4,1%), le Pakistan (47,1 kg, soit 3,6%) et le Canada (25,4 kg, soit 1,9%).

## Cannabis

101. L'utilisation licite de cannabis à des fins médicales et scientifiques a considérablement augmenté depuis 2000. Auparavant, elle était limitée à la recherche scientifique et n'était déclarée que par les États-Unis. Depuis 2000, un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser le cannabis et des extraits de cannabis<sup>19</sup> à des fins médicales et pas seulement pour la recherche scientifique. Pendant la période de 20 ans allant de 1999 à 2018, la production mondiale de cannabis a augmenté, passant de 1,1 tonne en 1999 à 289,5 tonnes en 2018, année où elle s'est établie à son deuxième niveau le plus élevé, après le chiffre record atteint en 2017 (408,5 tonnes). La forte baisse enregistrée en 2018 est probablement due au fait que certains des plus gros pays producteurs n'ont pas fourni d'informations. Dans la mesure où la culture licite du cannabis à des fins

médicales et scientifiques s'est considérablement accrue ces dernières années et que le rendement et les procédés de fabrication ne sont pas normalisés, des précisions ont été demandées aux gouvernements au sujet de certaines données, dans un souci de cohérence. En 2018, le Royaume-Uni a été le principal producteur de cannabis, avec 289,5 tonnes (soit 75,0% de la production mondiale) de préparations pharmaceutiques contenant des extraits de cannabis, devant le Lesotho (30,7 tonnes, soit 10,6%), Israël (20,8 tonnes, soit 7,2%) et les Pays-Bas (10,2 tonnes, soit 3,5%). D'autres pays en ont produit moins de 5 tonnes chacun, à savoir, par ordre décroissant, la Macédoine du Nord, l'Espagne, l'Australie, la Colombie, l'Autriche, les États-Unis, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et la Tchéquie (voir le tableau ci-dessous). Les chiffres relatifs à la fabrication contenus dans le tableau ci-dessous sont présentés tels qu'ils ont été reçus. Il convient de noter que les quantités utilisées pour extraire les cannabinoïdes de la plante de cannabis peuvent varier fortement en fonction des méthodes utilisées.

<sup>19</sup>Dans les rapports statistiques communiqués à l'OICS, les données relatives aux extraits de cannabis sont exprimées en équivalent cannabis, par application des facteurs de conversion publiés par l'OICS dans la liste des stupéfiants placés sous contrôle international (« Liste jaune »).

**Tableau. Culture de la plante de cannabis et production de cannabis, 2015-2018**

Pays <sup>a</sup>	Année	Superficie récoltée (hectares)	Quantité produite (kilogrammes)
Australie	2015	s.o.	s.o.
	2016	s.o.	s.o.
	2017	.. <sup>b</sup>	224
	2018	.. <sup>b</sup>	958
Autriche	2015	0,04	59
	2016	0,09	116
	2017	..	259
	2018	1,00	362
Canada	2015	..	48 491
	2016	10,74	80 816
	2017	20,20	131 437
	2018	..	..
Chili	2015	..	36
	2016	1,00	1 416
	2017	1,00	444
	2018	..	..
Colombie	2015	s.o.	s.o.
	2016	s.o.	s.o.
	2017	0,36 <sup>c</sup>	..
	2018	0,63	887
Espagne	2015	s.o.	s.o.
	2016	s.o.	s.o.
	2017	0,66	2 079 <sup>d</sup>
	2018	2,95	3 920
États-Unis	2015	..	566 <sup>e</sup>
	2016	..	..
	2017	..	73,943 <sup>e</sup>
	2018	1,00	246,08 <sup>e</sup>
Macédoine du Nord (la) <sup>f</sup>	2015	s.o.	s.o.
	2016	s.o.	s.o.
	2017	s.o.	s.o.
	2018	2,51	4 041
Israël	2015	7,45	7 758
	2016	8,45	9 263
	2017	9,03	10 424
	2018	18,00	20 786
Italie	2015	..	..
	2016	..	315
	2017	..	60
	2018	..	..
Japon	2015	0,57	..
	2016	0,58	..
	2017	0,05	..
	2018	0,02	..
Lesotho	2015	s.o.	s.o.
	2016	s.o.	s.o.
	2017	9,00	16
	2018	18,50	30 738
Nouvelle-Zélande	2015	s.o.	s.o.
	2016	s.o.	s.o.
	2017	s.o.	s.o.
	2018	0,01	5
Pays-Bas	2015	0,50	1 100
	2016	0,50	1 460
	2017	0,50	2 385
	2018	1,00	5 105

Pays <sup>a</sup>	Année	Superficie récoltée (hectares)	Quantité produite (kilogrammes)
Portugal	2015	15,00	169
	2016	7,00	21 000
	2017	..	..
	2018	..	..
Royaume-Uni	2015	..	41 706
	2016	117,00	95 000
	2017	37,90	258 378
	2018	21,00	217 197
Suisse	2015	..	315
	2016	..	453
	2017	..	230
	2018	..	106
Tchéquie <sup>g</sup>	2015	s.o.	s.o.
	2016	..	46
	2017	..	95
	2018	..	5
Uruguay	2015	s.o.	s.o.
	2016	—	—
	2017	—	—
	2018	2,50	—
<b>Total</b>	<b>2015</b>	<b>23,56</b>	<b>100 200</b>
	<b>2016</b>	<b>145,35</b>	<b>209 885</b>
	<b>2017</b>	<b>78,70</b>	<b>406 104</b>
	<b>2018</b>	<b>69,12</b>	<b>284 356<sup>h</sup></b>

*Note:* Les deux points (..) indiquent que des informations statistiques ont été fournies mais que des données n'ont pas été présentées à ce sujet; un tiret (—) signifie que la quantité est nulle; et s.o. indique qu'aucune culture licite de cannabis n'a été déclarée au cours de l'année considérée.

<sup>a</sup>Outre les 19 pays mentionnés dans ce tableau, neuf pays (Afrique du Sud, Allemagne, Jamaïque, Malawi, Malte, Pérou, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Thaïlande et Zimbabwe) ont fourni des estimations pour 2019 et/ou 2020 concernant la culture de la plante de cannabis et la production de cannabis.

<sup>b</sup>Seul le nombre de plants de cannabis a été déclaré; les données concernant la superficie ensemencée et récoltée n'ont pas été fournies.

<sup>c</sup>Les données communiquées concernent uniquement la superficie ensemencée à des fins scientifiques et ne sont pas incluses dans le total mondial.

<sup>d</sup>La quantité fabriquée est utilisée exclusivement à des fins de recherche.

<sup>e</sup>Ces chiffres font référence à la culture de cannabis autorisée au niveau fédéral. Ils ont été fournis par le Gouvernement avec les informations statistiques communiquées chaque année.

<sup>f</sup>Depuis le 14 février 2019, "Macédoine du Nord (la)" est la forme courte utilisée à l'Organisation des Nations Unies à la place de "L'ex-République yougoslave de Macédoine".

<sup>g</sup>Depuis le 17 mai 2016, «Tchéquie» est la forme courte utilisée à l'Organisation des Nations Unies à la place de «République tchèque».

<sup>h</sup>Le montant indiqué pour la quantité totale produite en 2018 ne comprend pas les données de production du Canada, qui n'ont pas été présentées par le Gouvernement.

102. Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur de cannabis (19,7 tonnes, soit 77,8% des exportations mondiales), principalement sous forme d'extraits de cannabis ou de préparations pharmaceutiques contenant des extraits de cannabis. Il était suivi par les Pays-Bas (3,0 tonnes, soit 11,9%), le Canada (1,8 tonne, soit 6,9%), l'Autriche et l'Allemagne (0,4 tonne chacune, soit 1,4%). Un certain nombre d'autres pays ont déclaré des exportations représentant moins de 1% du total mondial pour chaque pays, à savoir, par ordre décroissant, le Danemark, l'Australie, la Belgique, l'Espagne, le Bhoutan, la Jamaïque, les États-Unis, la France, la Slovaquie, l'Italie et la Suisse. En 2018, les États-Unis ont importé 15,7 tonnes de

cannabis, soit 54,9 % du total mondial; venaient ensuite l'Allemagne (7,6 tonnes, soit 26,7 %), l'Uruguay (1,3 tonne, soit 4,5 %), l'Italie (1,1 tonne, soit 3,8 %) et l'Australie (1,0 tonne, soit 3,4 %). Les pays ayant déclaré des importations de cannabis représentant jusqu'à 1 % des importations mondiales étaient, par ordre décroissant, l'Espagne, le Danemark, la Belgique, la Finlande, le Canada, l'Autriche, la Suisse, le Royaume-Uni, la Norvège, Israël, la France et les Pays-Bas. Les stocks de cannabis étaient

principalement détenus par le Royaume-Uni (189,3 tonnes, soit 92,2 % des stocks mondiaux), suivi par la Macédoine du Nord (3,5 tonnes, soit 1,7 %), les Pays-Bas (3,2 tonnes, soit 1,6 %), Israël (2,4 tonnes, soit 1,2 %) et le Chili (2,3 tonnes, soit 1,1 %). Les pays suivants, classés par ordre décroissant, détenaient chacun des quantités représentant moins de 1 % des stocks mondiaux: les États-Unis, la France, l'Australie, l'Allemagne, l'Uruguay, la Suisse, la Tchèque, le Danemark et la Belgique.

## Feuille de coca et cocaïne

### Feuille de coca

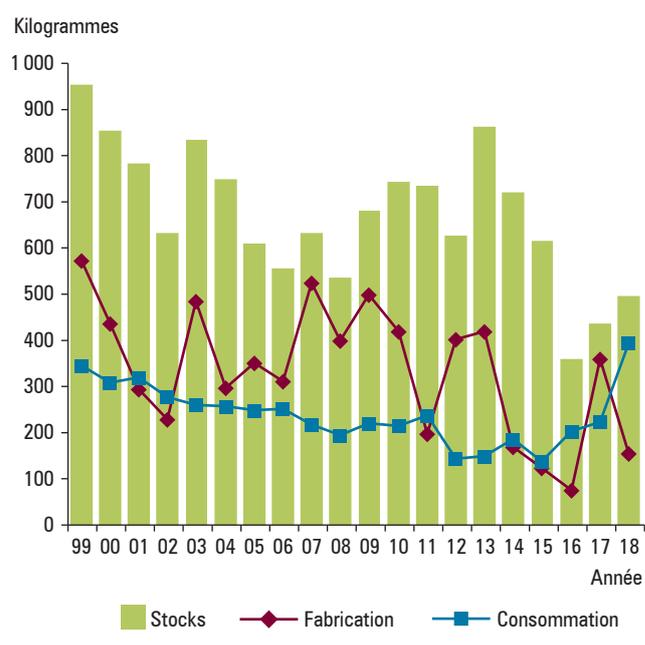
103. Depuis 2000, le Pérou est le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. En 2018, les exportations se sont élevées à 127,8 tonnes. Les États-Unis ont été le premier importateur, avec 148,3 tonnes de feuille de coca importées, soit près de 100 % des importations mondiales. Les États-Unis se servent des feuilles de coca pour l'extraction d'aromatisants et, accessoirement, la fabrication de cocaïne. En 2018, les États-Unis ont été le principal utilisateur de feuille de coca (65,9 % du total mondial), devant le Pérou (63,4 tonnes, soit 33,9 %) et le Royaume-Uni (0,3 tonne, soit 0,2 %). Les stocks étaient presque entièrement détenus par les États-Unis (80,4 % des stocks mondiaux) et le Pérou (19,6 %). Le principal producteur licite de feuille de coca, l'État plurinational de Bolivie, en a produit 24 178,4 tonnes, ce qui représente 92,0 % de la production mondiale. Dans ce pays, la culture du cocaïer pour la mastication de la feuille de coca ainsi que la consommation et l'utilisation de celle-ci sous sa forme naturelle à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, sont autorisées, conformément à la réserve que le pays a formulée en 2013 lorsqu'il a adhéré de nouveau à la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972. Le Pérou est le seul autre pays producteur de feuille de coca. En 2018, sa production s'est élevée à 2 114,5 tonnes, soit 8,0 % du total mondial.

### Cocaïne

104. La fabrication licite de cocaïne a continué de fluctuer, comme elle le fait depuis plus de 20 ans, pour atteindre 153,9 kg en 2018 (voir fig. 31). Cette année-là, le principal pays producteur a été le Royaume-Uni (122,8 kg, soit 79,8 % du total mondial), devant les États-Unis (31,1 kg, soit 20,2 %). Le Pérou a été le principal exportateur (330 kg, soit 77,4 % des exportations mondiales), devant le Royaume-Uni (71,5 kg, soit 16,8 %) et les Pays-Bas (16,4 kg, soit 3,8 %). La Suisse, l'Allemagne et les États-Unis ont chacun exporté des quantités supérieures à 1 kg. Le

Royaume-Uni a été le principal importateur (330,3 kg, soit 77,7 % des importations mondiales); venaient ensuite les Pays-Bas (40,3 kg, soit 9,5 %), le Canada (15,2 kg, soit 3,6 %), la Belgique (9,5 kg, soit 2,2 %), l'Allemagne (6,1 kg, soit 1,4 %) et l'Australie (5,0 kg, soit 1,2 %). La consommation licite de cocaïne, stable depuis 20 ans, se situant en moyenne entre 100 et 300 kg, a atteint un niveau record en 2018, à 724,1 kg. Les États-Unis ont été le principal consommateur (169,2 kg, soit 42,9 % de la consommation mondiale), devant le Royaume-Uni (158,8 kg, soit 40,3 %) et les Pays-Bas (11,9 kg, soit 3,0 %). Les stocks les plus importants étaient détenus par le Pérou (136,1 kg, soit 27,5 % des stocks mondiaux), les États-Unis (124,7 kg, soit 25,2 %), le Royaume-Uni (93,4 kg, soit 18,9 %), la Fédération de Russie (46,4 kg, soit 9,4 %), les Pays-Bas (22,8 kg, soit 4,6 %), le Canada (22,5 kg, soit 4,6 %) et le Japon (10,7 kg, soit 2,2 %).

Figure 31. Cocaïne: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1999-2018



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

## Comparaison des tendances relatives à la consommation d'analgésiques opioïdes

105. L'analyse des tendances en matière de fabrication, d'exportation, d'importation et de consommation des différentes substances est présentée ci-dessus. Pour pouvoir se faire une idée générale de l'évolution de la consommation des diverses substances et comprendre comment et pourquoi la consommation de certaines d'entre elles diminue ou augmente, il importe de les appréhender de façon globale, en particulier pour ce qui est des analgésiques opioïdes utilisés dans le cadre de la prise en charge de la douleur. L'analyse qui suit se fonde sur la consommation des principaux analgésiques opioïdes (codéine, fentanyl, hydrocodone, hydromorphone, morphine et oxycodone), exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)<sup>20</sup>.

106. Les pays ayant déclaré la consommation moyenne la plus élevée d'opioïdes pour le traitement de la douleur pour la période 2016-2018 étaient les États-Unis (27 641 S-DDD), l'Allemagne (24 983 S-DDD), l'Autriche (20 452 S-DDD), le Canada (16 617 S-DDD) et la Belgique (15 910 S-DDD).

107. Les tendances relatives à la consommation de chaque substance sont comparées dans les figures 32 et 33. Il apparaît clairement que la consommation de fentanyl a connu une croissance exponentielle au cours de la période de 20 ans allant de 1999 à 2018. La consommation d'oxycodone est moins importante que celle de fentanyl; toutefois, elle a augmenté et, depuis 2009, elle a remplacé la morphine à la deuxième place du classement des opioïdes les plus consommés, atteignant un niveau record en 2018, à 45 717 S-DDD. En revanche, la consommation de morphine est restée relativement stable depuis la fin des années 90. Elle a légèrement augmenté en 2018, s'établissant à 29 142 S-DDD, contre 29 061 en 2017. La consommation d'hydrocodone a augmenté pendant plusieurs années mais a commencé à baisser récemment. La consommation d'hydromorphone a diminué après 2014, pour s'établir à 14 160 S-DDD en 2018, son niveau le plus faible depuis 2002. Les États-Unis ont concentré 99,2% de la consommation d'hydrocodone, alors que la consommation de fentanyl n'a pas été le fait d'un seul pays. Même si la consommation mondiale de fentanyl a diminué en 2017,

principalement en Amérique du Nord<sup>21</sup>, on a observé une augmentation importante dans divers pays de toutes les autres régions.

108. L'analyse par région confirme les écarts en matière de consommation d'analgésiques opioïdes (voir fig. 34 à 37). La consommation déclarée par les pays d'Amérique du Nord<sup>20</sup>, d'Océanie et d'Europe occidentale porte la moyenne régionale à un niveau dépassant 7 000 S-DDD (17 436, 7 918 et 12 335 S-DDD, respectivement). Les figures 34 et 35, présentant la tendance sur 20 ans, indiquent une forte diminution de la consommation exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques en 2017 et en 2018 en Amérique du Nord<sup>21</sup>, où le niveau de consommation d'opioïdes pour le traitement de la douleur est le plus élevé du monde. Cette baisse est surtout le fait des États-Unis. Après avoir connu une baisse depuis 2012, la consommation en Océanie aurait augmenté en 2017, pour atteindre 9 065 S-DDD. Toutefois, en 2018, la tendance à la baisse s'est poursuivie, la consommation s'établissant à 7 918 S-DDD. La tendance générale à la hausse de la consommation en Europe du Sud-Est et en Europe occidentale est évidente.

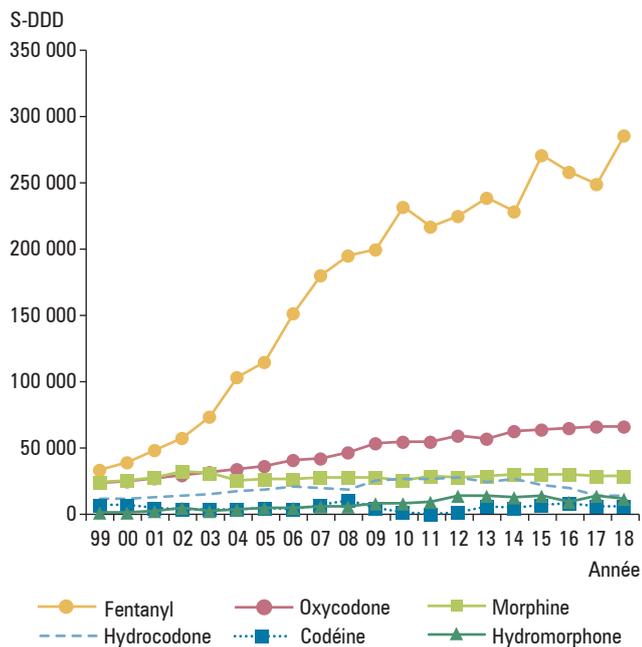
109. Une consommation moyenne bien inférieure à ces valeurs a été signalée dans d'autres régions. Une tendance à long terme à l'augmentation de la consommation a été observée dans toutes les régions, sauf en Afrique et en Asie du Sud.

110. Les deux figures ci-dessous montrent la consommation moyenne d'analgésiques opioïdes en 2018, exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques, dans toutes les régions (voir fig. 36) et dans toutes les régions sauf l'Amérique du Nord<sup>21</sup>, l'Europe occidentale et l'Océanie (voir fig. 37), où la consommation moyenne est la plus élevée. Cette analyse souligne une fois de plus l'importance du fentanyl dans diverses régions du monde. La consommation d'oxycodone se concentre davantage en Amérique du Nord, en Europe occidentale et en Océanie, même si cette substance est également consommée dans d'autres régions, comme l'Asie occidentale, l'Amérique centrale et les Caraïbes, et l'Europe du Sud-Est. La part de la morphine est moins importante dans la plupart des régions, à l'exception de l'Afrique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes, et de l'Amérique du Sud.

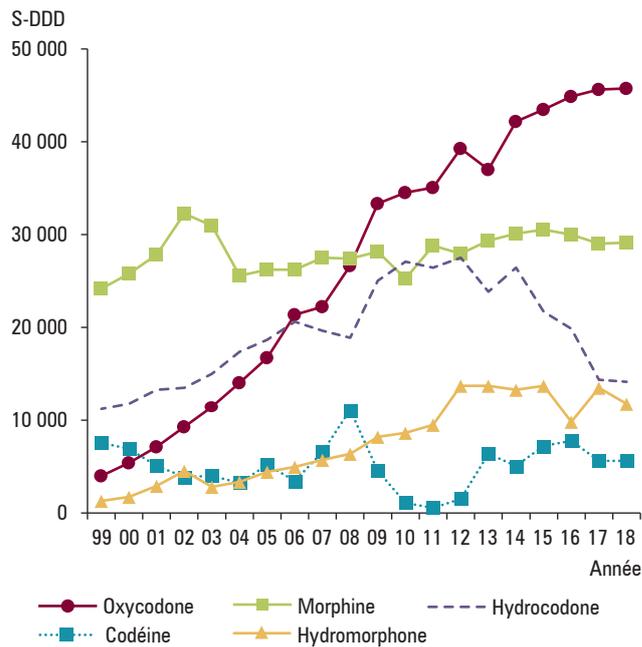
<sup>20</sup>La liste des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD) et une explication de cette notion figurent dans les notes afférentes aux tableaux XIV.1.a-i, XIV.2 et XIV.3.

<sup>21</sup>Les chiffres relatifs à la consommation du Mexique en 2018 ont été calculés par l'OICS à partir des données disponibles. Des précisions ont été demandées au Gouvernement à ce sujet.

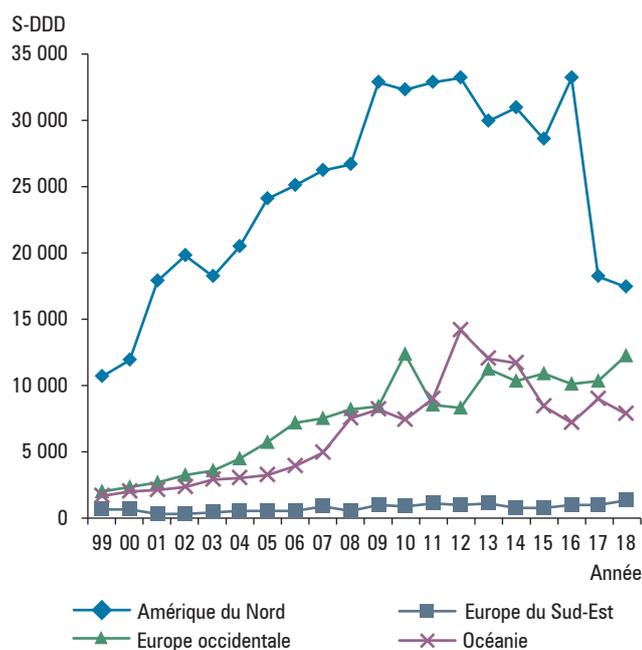
**Figure 32. Consommation de codéine, de fentanyl, d'hydrocodone, d'hydromorphe, de morphine et d'oxycodone, exprimée en S-DDD, 1999-2018**



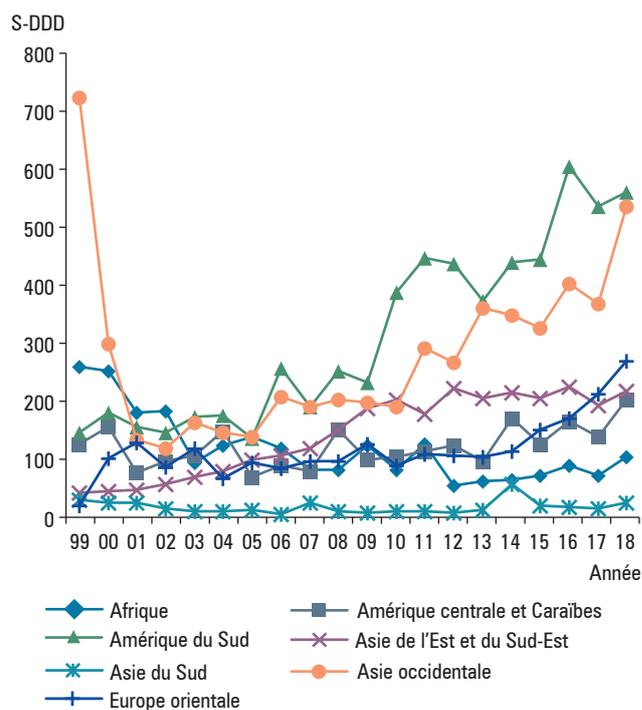
**Figure 33. Consommation de codéine, d'hydrocodone, d'hydromorphe, de morphine et d'oxycodone (à l'exclusion du fentanyl), exprimée en S-DDD, 1999-2018**



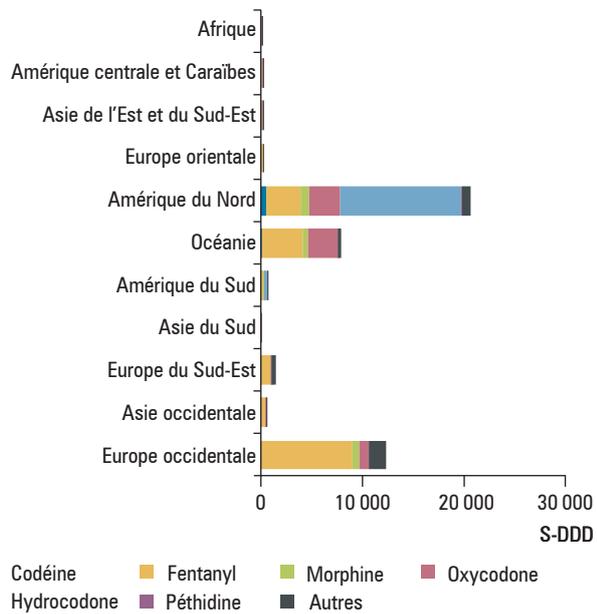
**Figure 34. Consommation moyenne d'opioïdes pour le traitement de la douleur dans les régions ayant les niveaux de consommation les plus élevés, exprimée en S-DDD, 1999-2018**



**Figure 35. Consommation moyenne d'opioïdes pour le traitement de la douleur dans les régions ayant les niveaux de consommation les plus faibles, exprimée en S-DDD, 1999-2018**



**Figure 36. Consommation moyenne de codéine, de fentanyl, de morphine, de péthidine et d'autres opioïdes, par région, exprimée en S-DDD, 2018**



**Figure 37. Consommation moyenne de codéine, de fentanyl, de morphine, de péthidine et d'autres opioïdes dans certaines régions, exprimée en S-DDD, 2018**

